

« Ce serait une grave erreur d'élire Pierre Bourque »

Le maire Doré réclame un troisième mandat pour terminer « la réorganisation de la métropole »



ANDRÉ PÂPIN

Les Montréalais commettraient une grave erreur s'ils choisissaient Pierre Bourque pour diriger leur ville, croit son adversaire, le maire Jean Doré, qui sollicite un troisième mandat. « Je veux ce mandat pour terminer l'oeuvre de réorganisation de la métropole », insiste le maire.

« Ce serait une grave erreur, parce que Pierre Bourque dit et promet n'importe quoi. Il a fait des promesses pour 600 millions de dollars. C'est complètement irresponsable », tranche Doré, plus mordant, sentant son adversaire lui souffler dans le cou, dans ce dernier sprint de la campagne municipale.

Il admet que la course à la mairie, cette fois, est beaucoup plus difficile. Les sondages le disent, le rythme et l'omniprésence de Pierre Bourque l'indiquent. Doré est en campagne tôt le matin, jusqu'à tard en soirée. Une bonne douzaine de débats, des entrevues, des visites de quartiers, etc.

« Il n'y a rien de comparable avec les campagnes de 1986 ou de 1990. Oui, c'est un véritable affrontement », a admis Jean Doré, lors d'une interview, cette semaine, avec un groupe de journalistes de *La Presse*.

C'est presque au pas de course qu'il s'est amené au journal, avec une demi-heure de retard, encore maquillé pour la télé, s'excusant d'avoir été retenu par un débat télédiffusé le même jour.

L'avocat de 49 ans doit donc courir, se battre, attaquer l'adversaire. Dès qu'il est installé pour un entretien, le plaideur est à l'oeuvre. C'est vrai qu'il peut parler des heures, mais ce qui étonne le plus chez cet homme, c'est sa connaissance des dossiers montréalais en général. Sa connaissance également du territoire; il nomme les rues, les édifices, les projets de construction, même les collecteurs d'égout.

« C'est évident que Pierre Bourque ne connaît pas sa ville. Il vient de découvrir qu'il y a des pauvres à Montréal. Puis il propose des choses irréalisables », lance Doré, visiblement occupé à démolir l'offensive de son principal rival.

Des temps difficiles

D'entrée de jeu, il admet que l'administration de Montréal est de plus en plus difficile, avec des nouveaux défis plus exigeants. « Montréal est une ville complexe. Avec les changements multiples, nous ne pourrions plus jamais administrer comme nous l'avons fait dans le passé », suggérant ainsi l'austérité.

Beaucoup de dossiers doivent encore être réglés. « Lorsque nous sommes arrivés à la mairie, en 1986, les règlements de zonage s'entassaient dans des boîtes à chaussures. Les fonctionnaires, avec des pots de colle, devaient quotidiennement mettre les choses en ordre. Maintenant, nous avons un plan d'urbanisme qui fait l'envie de plusieurs. Les délais seront de plus en plus courts pour les décisions », argumente-t-il, admettant du même souffle que son administration, comme toutes les autres, a commis des erreurs, mais que, dans l'ensemble, Montréal a su se tirer de la période économique difficile. « Alors que des gouvernements voyaient leur cote de crédit revue à la baisse, celle de Montréal a été maintenue par Moody's. »

Il faut maintenant serrer la vis encore davantage, maintient-il, promettant de ne pas céder devant les pressions des employés de la ville, particulièrement les cols bleus. « C'est vrai que nous leur offrons la semaine de quatre jours, mais c'est pour obtenir une meilleure flexibilité. Nous ne pouvons plus payer le double tarif pour le déneigement ou la cueillette des ordures. Les méthodes de travail doivent changer », explique-t-il.

Il tient également à la décentralisation des services pour favoriser les quartiers et éviter les déplacements onéreux des fonctionnaires. « Le principe de l'ancienneté dans l'emploi fait qu'un col bleu de l'Est, s'il tombe malade, doit souvent être remplacé par un collègue de l'Ouest. Nous n'avons plus les moyens de vivre avec de telles conditions. Et nous ne céderons pas sous la menace », insiste-t-il.

Il croit que les grands services municipaux ont grandement été améliorés depuis son arrivée aux affaires de la ville. « Dans le seul service des incendies, nous avons investi 30 millions. À notre arrivée, les casernes de



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Tout sourire lors de son arrivée à *La Presse*, le maire Jean Doré a montré les crocs lors de l'interview pour attaquer son principal adversaire : « Pierre Bourque dit et promet n'importe quoi. Il a fait des promesses pour 600 millions de dollars. C'est complètement irresponsable. »

pompiers tombaient en décrépitude, nous avions des camions vieux de trente ans. Aujourd'hui, le service des incendies de Montréal jouit de l'une des meilleures réputations au monde, admettent les experts. C'est d'ailleurs le service des incendies qui l'a alerté, le forçant à restaurer l'hôtel de ville, une initiative qui a tant fait jaser, notamment à cause de la fameuse « fenêtre du maire ». « Les pompiers nous ont montré que l'électrification était déficiente. Des fils

électriques dégainés, avec 'du jus', risquaient de provoquer un incendie. Nous avons agi », explique-t-il.

Ces services coûtent cher. Doré admet que la préparation du prochain budget, en novembre, pose « un sacré casse-tête ». Et le premier qui se fera secouer, c'est le premier ministre Jacques Parizeau, si les Montréalais décident de conserver le même maire.

« M. Parizeau s'est fermement engagé à revoir le financement de Mon-

treal », se rappelle Jean Doré. « Des injustices sont commises à l'endroit de Montréal et elles devront être corrigées », ajoute-t-il, donnant les exemples de la police et du transport scolaire, financés presque partout par Québec, sauf à Montréal. C'est 90 millions que Québec devrait tout de suite verser, avant même de parler de partage fiscal. L'équivalent, ou presque de la fameuse surtaxe sur les immeubles commerciaux qui a tant fait suer Jean Doré au cours des deux der-

nières années. « C'est une véritable camisole de force que l'ancien ministre Claude Ryan a imposé à Montréal sur le plan fiscal. Même le transport en commun a fait l'objet d'un désengagement provincial », plaide-t-il.

Plusieurs solutions sont possibles pour aider au financement de Montréal, mais l'aide de Québec est essentielle. Une volonté politique ferme doit se manifester chez le premier ministre Jacques Parizeau.

Le maire Doré pense, entre autres, à récupérer 2 p. cent de la taxe sur les chambres d'hôtel, au moment où le secteur touristique fait bonne figure à Montréal.

Il se dit encouragé par la formation d'un comité politique chargé de revoir la fiscalité de la métropole. La présidente du comité exécutif, Mme Léa Cousineau, et le responsable pour le gouvernement, le député Camille Laurin, sont à l'oeuvre pour dégager des pistes de solutions. Ils doivent faire part de leurs conclusions à la mi-novembre, après les élections. C'est, pour Jean Doré, une raison de plus qui milite en sa faveur auprès des électeurs.

Un pouvoir réel

Le maire de Montréal jouit de véritables pouvoirs, croit-il. On ne lui passe pas sur le corps, surtout s'il peut compter sur l'appui de tous les milieux. « Nous avons montré, dans le dossier de l'Hôtel-Dieu, que nous pouvions changer des choses. J'avais prévenu à l'époque le premier ministre Robert Bourassa qu'il s'attirait des problèmes en déménageant l'hôpital. »

Si son pouvoir est réel, le maire de Montréal se retrouve sur la première ligne pour les critiques. « Lorsque tout va bien, c'est grâce à tout le monde, mais lorsque ça va mal, c'est la faute du maire », confesse-t-il, sur le ton de l'humour.

Il sait très bien, par exemple, que les propriétaires de Montréal sont furieux contre la surtaxe sur les immeubles locatifs : une facture de 110 millions que Pierre Bourque s'est engagé à éliminer.

« Nous avons commis une erreur, à compter de la deuxième année d'imposition, en voulant épargner 20 millions de plus. C'est pourquoi nous voulons négocier une nouvelle entente fiscale avec Québec », dit le maire.

Un nouveau plan de financement est également nécessaire pour réparer les conduites souterraines, laissées en mauvais état par les « prédécesseurs ». Doré ne pointe pas directement Jean Drapeau, mais souligne largement les faiblesses du « prédécesseur ».

La Ronde

L'une des oeuvres du maire Drapeau, le parc de La Ronde, fait justement partie des préoccupations de Jean Doré. « Il faut se demander si l'administration d'un parc d'attractions est l'affaire d'une ville », s'interroge-t-il, pour expliquer les pourparlers en cours relativement au projet Exponova de la compagnie Devencore. « Il est clair qu'il ne s'agit que d'un projet. Rien n'est décidé, les promoteurs doivent nous présenter plus tard un plan plus précis. Montréal n'est pas forcée de vendre La Ronde. Le parc fait ses frais », dit-il.

L'administration de son parti n'est pas non plus chose simple. Il a perdu près de la moitié de ses conseillers, qui ont soit quitté les rangs, soit décidé de ne pas se représenter au scrutin du 6 novembre. « Certains moments, c'était difficile, ça chauffait fort. Nous avons traversé une période tumultueuse, mais nous revenons avec une équipe fort compétente, issue principalement du monde des affaires. »

La modernisation de l'administration est la principale fierté de Jean Doré. C'est pour la compléter qu'il veut un autre mandat. Pierre Bourque, insiste-t-il, n'a pas la connaissance des dossiers nécessaires pour gouverner.

Doré accuse également son adversaire d'avoir une bien piètre opinion de Montréal. « Il répète que la ville est sale, abandonnée. Il a travaillé trente ans pour l'embellir. Montréal n'est pas plus sale qu'au moment où il a quitté ses fonctions », soutient-il.

Les prochains jours seront donc décisifs pour le maire sortant. La bataille est vigoureuse. Doré n'a pas l'intention d'organiser de grands rassemblements qui demandent une énergie incroyable, préférant concentrer ses efforts dans les quartiers et les médias.

Jour après jour, il veut démolir « les idées farfelues » de son principal rival. La présence dans la course de Jérôme Choquette ne semble pas l'inquiéter. L'homme à abattre, c'est Pierre Bourque.

Immigration : le temps des choix

Mardi prochain, Sergio Marchi, ministre fédéral de la Citoyenneté et de l'immigration, annoncera ses nouveaux seuils d'immigration qui préciseront combien le Canada est prêt à accueillir d'immigrants, d'ici la fin de la décennie. Dans le passé, ce genre de dossier a été accueilli dans la plus totale indifférence. Ce manque d'intérêt nous a coûté très cher.



C'est cette indifférence qui a permis, à notre insu, au gouvernement conservateur de modifier de façon radicale les politiques d'immigration. En permettant l'arrivée d'un nombre record d'immigrants, un quart de million par année, le Canada s'est lancé dans une aventure dont on commence à peine à découvrir les effets non souhaitables, tant sur le plan social qu'économique.

Même si le ministre Marchi a voulu un débat public, c'est avec beaucoup de réticence que notre société ose aborder cette question, de peur d'engendrer des débordements de racisme. Mais il y a des questions qu'il faut se poser : pourquoi voulons-nous des immigrants, combien en voulons-nous, combien sommes-nous capables d'en accueillir, comment voulons-nous les choisir ?

Le problème le plus criant soulevé par les politiques des dernières années est celui de la quantité. En moyenne, dans les décennies d'après-guerre, le Canada a accueilli un peu moins de 150 000 immigrants par année. Ce nombre a même chuté ra-

dicalement, après la récession des années 80, pour descendre jusqu'à 84 000, en 1985. Le nouveau seuil annuel de 250 000 immigrants, instauré en 1990, représente un bond énorme par rapport à nos propres traditions et par rapport aux normes internationales. Notre taux d'immigration atteint 0,92 p. cent par année. C'est le double de ce que font les deux autres grands pays d'immigration, les USA avec 0,46 p. cent et l'Australie avec 0,40 p. cent.

Cette vague engendre des problèmes sociaux, des coûts financiers et humains d'intégration d'une masse énorme de nouveaux venus, des coûts liés à la pauvreté de ceux qui ne se trouvent pas d'emploi, des tensions sociales liées à un bouleversement trop rapide des équilibres.

Chose nouvelle, cela pose aussi des problèmes économiques. Le Conseil économique a démontré, il y a quelques années, que l'immigration avait un impact neutre sur l'économie, ni négatif ni positif. Mais la vague actuelle introduit des facteurs nouveaux. Parce que le nombre d'immigrants a bondi au cœur d'une récession, qu'il impose une impressionnante masse de travailleurs quand nous découvrons que nous manquons d'emplois, et parce que ces travailleurs, de plus en plus sous-qualifiés, s'installent quand nous découvrons que la croissance ne reposera plus jamais sur le « cheap labour ».

À ces problèmes quantitatifs s'ajoute un problème qualitatif. En moyenne, ces nouveaux immigrants sont moins qualifiés, moins éduqués, plus souvent analphabètes que leurs prédécesseurs, ce qui s'explique largement par le fait que le Canada

ne choisit pas ses immigrants. Cette année, par exemple, le Canada accueillera 28 000 réfugiés et 111 000 immigrants sélectionnés dans le cadre de la réunification des familles : des pères, des oncles et des soeurs choisis par ceux qui sont déjà ici. Et parmi les immigrants dits économiques, là aussi on trouve un grand nombre d'immigrants qui sont acceptés en raison de leurs liens de parenté avec ceux qui sont déjà ici. En bout de ligne, ceux qui sont vraiment choisis pour leur apport économique se réduisent à 17 500 travailleurs et à 6 000 investisseurs. Moins de dix p. cent du total.

Voilà pourquoi le ministre Marchi se doit d'annoncer des changements importants, pour que le problème actuel ne se transforme pas en catastrophe. Il serait essentiel d'abaisser sensiblement les seuils d'immigration, par exemple pour les ramener à leurs niveaux historiques, autour de 150 000. Il faudra aussi revoir la répartition des immigrants pour réduire la proportion de ceux qui se prévalent de la réunification des familles. Il faudra enfin aborder la question des coûts de cette immigration sur nos services sociaux.

Le ministre osera-t-il ? On sait à quel point il est délicat de toucher aux tabous de l'immigration. Le Québec, qui s'est fait regarder de travers parce qu'il ne fait pas sa part en accueillant seulement 40 000 immigrants, en sait quelque chose. Mais disons-nous que, même si le Canada réduisait le nombre d'immigrants qu'il accueille de 250 000 à 150 000, il resterait encore le pays le plus ouvert et le plus généreux au monde.

Alain DUBUC

Visions Montréal

Pierre Bourque, principal adversaire du maire Jean Doré aux élections du 6 novembre, s'est longtemps fait reprocher ses discours vagues. Depuis que la course à la mairie est entrée dans sa phase cruciale, il a peu à peu dévoilé ses intentions. Mais au-delà de sa rhétorique verte, l'homme qui, selon les sondages, pourrait devenir le prochain maire de Montréal, a bien du mal à donner une cohérence à son programme.



Celui-ci est construit autour d'idées posées en vrac sur des fondations fragiles. Globalement, Vision Montréal compte investir près de 200 millions par an en immobilisations de toutes sortes. Dans son dernier plan triennal, l'administration Doré a projeté des dépenses approchant les 600 millions sur trois ans.

La différence n'est pas énorme. Pourtant, M. Bourque jette allègrement de nouveaux projets sur la table. Maison de la culture, gare Jean-Talon, pavillon Lafontaine, carrière Miron. Question : où prendra-t-il l'argent pour financer tout ça ? Compte-t-il couper dans les investissements projetés par l'équipe sortante, et si oui, lesquels ? Ou bien veut-il endetter davantage la ville ? À moins de recourir aux services d'un illusionniste, M. Bourque peut difficilement contourner ce dilemme.

Autre fragilité, plusieurs des engagements de M. Bourque reposent sur la prémisse suivante : les gouvernements et le secteur privé vont accourir à toute vitesse pour aider Montréal à financer ses rêves. Ce n'est pas évident. Surtout si ceux-ci risquent de se transformer en cauchemars.

C'est le cas de l'un des projets auxquels M. Bourque tient le plus : la carrière Miron. L'idée d'y installer un parc n'est pas nouvelle. L'équipe Doré n'y a pas donné suite. Jusqu'à maintenant, parce que le problème de gestion de déchets sur l'île de Montréal n'est toujours pas résolu. M. Bourque, lui, veut tout régler d'un coup. Ainsi, deux usines de compostage verraient le jour à côté du futur îlot de verdure. Le hic, c'est que dans l'état actuel de la technologie, ce type de transformation convient mal aux quartiers résidentiels. Parlez-en aux gens de Tracy : il y a trois ans, une usine de compostage y a ouvert ses portes. Elle empestait tellement que la ville a dû faire fermer les lieux. Ce sont les citoyens de Saint-Michel qui vont être contents !

M. Bourque promet aussi de réorganiser de fond en comble l'appareil municipal, et de l'amincir d'une centaine de millions. Mais au-delà de cette déclaration de principe, il se perd dans les contradictions. De toutes les hypothèses qu'il a lancées jusqu'à maintenant, on retient surtout ceci : si Vision Montréal accédait au pouvoir, on en aurait pour des mois de tâtonnements administratifs. À moins que le chef de Vision Montréal ne s'attende à quelque illumination au lendemain du scrutin.

Une illusion, un zeste de magie et un brin de poudre aux yeux. Et si M. Bourque avait non pas une, mais des visions ?

Agnès GRUDA

Le pardon

En principe, tout le monde a le droit de se tromper. Y compris un ministre. Surtout si le fautif a reconnu son erreur et qu'elle n'a pas eu de conséquences fâcheuses. C'est l'argument retenu par M. Chrétien pour absoudre son collègue Michel Dupuy.



Ce dernier, de l'aveu même du premier ministre, s'est fourvoyé en intervenant auprès du CRTC pour un de ses électeurs requérant une licence pour une station de radio en langue grecque. On sait maintenant que cette démarche intempestive n'a pas aidé la cause du demandeur. Au contraire, puisque sa demande a été rejetée.

S'il est exact que cette bévue n'a rien à voir avec un grave conflit d'intérêts ou un cas de corruption, elle viole néanmoins une règle sacrée en démocratie parlementaire, qui interdit toute ingérence, réelle ou apparente, de l'exécutif dans un appareil judiciaire ou quasi-judiciaire. À plus forte raison lorsqu'elle provient du ministre responsable de l'organisme visé comme c'est précisément le cas en l'occurrence. Mais il y a plus. Cet incident survient au moment où M. Dupuy sera sur la sellette, prochainement, alors qu'il devra défendre des dossiers majeurs sur l'avenir de Radio-Canada, Téléfilm et l'ONF.

En passant l'éponge, M. Chrétien ne fait pas que déroger à une tradition pleine de sagesse qui, pour préserver la crédibilité de l'institution, ne tolère aucune entorse à ce principe et entraîne automatiquement la démission du ministre fautif. Il compromet pour la première fois l'image de rigueur et de saine intransigeance qui a toujours été une de ses caractéristiques en politique.

Le maintien du ministre à ce poste stratégique, en dépit de sa vulnérabilité et de sa naïveté, met en lumière la pauvreté de la députation du Québec, où M. Dupuy a des allures de moine mal. M. Chrétien ne l'admettra pas publiquement, mais on peut croire que, s'il avait eu le choix, il n'aurait pas fait preuve de tant de mansuétude. Il reste que son pardon à M. Dupuy est regrettable. Car, s'il est un cas où il ne devrait pas suffire d'avouer sa faute pour être pardonné, c'est celui d'un ministre qui manque de jugement.

Pierre GRAVEL

LE POIDS DE LA LIBERTÉ



DROITS RÉSERVÉS

Le Canada, cette démocratie soi-disant modèle qui espionne ses ressortissants



MARCEL ADAM

Le gouvernement fédéral aime vanter le sens démocratique exemplaire du Canada, ce pays qui permet à des partis politiques d'oeuvrer en toute légalité à la séparation du Québec.

Mais, en coulisse, il renie la vertu dont il se glorifie pour se faire une belle jambe sur la scène internationale, en combattant sournoisement les souverainistes par des actions de nature criminelle, comme s'il s'agissait d'ennemis de l'intérieur menaçant la sécurité de l'État.

On a encore en mémoire les rapports des commissions d'enquête Macdonald et Keable, décrivant les nombreux actes illégaux que le gouvernement fédéral avait laissé commettre par la GRC, dans les années 70 : incendie de grange, vol de la liste des membres du Parti québécois et autres délicates attentions du genre de celles qui font le charme des États policiers.

Or, voici qu'un ex-espion canadien vient de replonger Ottawa dans l'embarras en alléguant qu'une agence fédérale de renseignement espionne depuis longtemps des citoyens canadiens s'adonnant à des activités politiques légales.

Dans un livre intitulé *Moi, Mike Frost, espion canadien* (préparé avec la collaboration

du journaliste Michel Gratton), l'auteur, fort de ses dix-huit années d'expérience au sein du Centre de la sécurité des télécommunications (CST), affirme que cet organisme a créé une unité spéciale connue sous le nom de code *French Problem*, et ayant pour mission d'analyser les renseignements relatifs à la séparation éventuelle du Québec.

Essentiellement, le mandat du CST est d'intercepter les communications des gouvernements étrangers en même temps que d'assurer la sécurité de celles du gouvernement canadien. Mais, selon Mike Frost, le CST surveillerait également les activités du mouvement souverainiste et plus spécialement celles des dirigeants du Parti québécois et du chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard.

Outre d'espionner les communications des séparatistes entre eux et notamment celles qu'entretenaient naguère le gouvernement Lévesque et le gouvernement français, à partir d'un poste d'écoute installé par l'auteur lui-même au Maroc, le CST aurait même écouté les conversations téléphoniques de l'épouse du premier ministre Trudeau, Margaret, en 1975, avant leur séparation, parce qu'on la soupçonnait de fumer de la mari.

On a dit que ce livre comporte plus d'allégations que de révélations documentées ou corroborées, de la part d'un homme dont au surplus la crédibilité prête à caution du fait que sa conscience ne s'est indignée de ces pratiques qu'après

avoir dû quitter le CST, en 1990, à cause de son alcoolisme.

Mais, après la parution du livre, Radio-Canada apportait de l'eau au moulin de Frost en affirmant qu'au cours des trente dernières années le CST a constitué des milliers de dossiers sur des citoyens canadiens, dont plusieurs personnalités politiques du Québec telles René Lévesque, Jacques Parizeau et Louise Beaudoin.

Et cela à partir d'écoutes téléphoniques réalisées sans mandat judiciaire — une chose que les autorités n'osent pas faire dans le cas, par exemple, du crime organisé, qui constitue peut-être aujourd'hui la plus grande menace à la société de droit.

D'ailleurs, la mauvaise foi évidente que trahit le gouvernement dans sa défense du CST, de même que son refus de démentir les graves accusations portées contre lui, ont davantage pour effet d'accréditer la thèse du livre et le reportage de la SRC que de rassurer sur les agissements incontrôlés de cette agence d'espionnage.

Le CST relève du ministère de la Défense, mais en réalité il n'est comptable de ses activités ultra secrètes qu'au premier ministre. Il n'existe pas de mécanisme indépendant de surveillance du CST, comme celui qui scrute la conduite du Service canadien du renseignement de sécurité.

Il suffit pour le ministre de la Défense, David Collette, que ce service soit assujéti à toutes les lois canadiennes. Mais le vice-premier ministre, Sheila Copps, a confirmé que

le fichier de renseignements constitué par le CST est exempté par un décret du cabinet des dispositions de la loi relative à la divulgation des renseignements personnels.

Dans une démocratie digne de ce nom, il est inacceptable qu'un service de renseignement ne soit pas obligé de rendre des comptes aux élus, sous prétexte que cela occasionnerait des fuites dommageables à la sécurité nationale et à nos relations internationales.

Aux États-Unis, un comité bipartite du Congrès, dont les membres sont tenus au secret par serment, examine à huis-clos les faits et gestes des services de renseignements pour s'assurer qu'ils sont conformes aux lois.

Quand on sait que, malgré ces précautions, de graves abus sont parfois commis, comment ne pas s'inquiéter qu'au Canada le CST ne soit comptable de ses actes qu'au premier ministre ?

M. Collette voudrait que les Canadiens croient le gouvernement sur parole et fassent confiance au premier ministre quand celui-ci affirme que les craintes que des gestes illégaux soient posés par le CST ne sont pas fondées. Il demande la foi du charbonnier, quoi !

Dans un système politique où le premier ministre détient tous les pouvoirs, où il est l'ultime juge de ce qui se fait de bien ou de mal au gouvernement, de ce qui est bon ou mauvais pour le pays, un tel acte de foi aurait pour effet de le soumettre à l'irrésistible tentation d'abuser de son pouvoir illimité.

OPINIONS

Lettre de Toronto

Il nous manque des leaders comme Joe Clark

Le président et éditeur du *Toronto Star*, John Honderich, et l'éditorialiste en chef de *La Presse*, Alain Dubuc, poursuivent ici leur correspondance sur leur vision respective du Canada et du Québec.

Mon cher Alain, La semaine dernière, Toronto a été le site du premier grand débat sur « l'unité », depuis les élections provinciales au Québec. Les participants, Joe Clark et Lucien Bouchard, étaient aussi inattendus que le lieu.



Autrefois membres de la même formation politique et du même Conseil des ministres, tous deux viennent de régions traditionnellement indépendantes. Ils se sont fait face en plein cœur de l'Ontario centralisé, devant une salle remplie surtout de cadres de journaux hispanophones et latino-américains.

Mais la confrontation s'est révélée fascinante.

À titre de journaliste dans la capitale nationale, j'ai suivi, pendant un certain temps, les moindres gestes de Joe Clark. Cette expérience m'a appris à ne jamais sous-estimer cet homme, ni la passion ardente qu'il a pour son pays et sa connaissance encyclopédique du Canada.

Ainsi, lorsqu'il a déclaré allègrement à M. Bouchard « vous ne connaissez pas ce pays », il parlait en connaissance de cause. Puis, lorsqu'il a pointé son adversaire du doigt en disant « si vous étiez boxeur dans un match de 15 rounds, vous abandonneriez après le troisième », il l'a piqué au vif.

Mais c'est lorsque M. Clark a évoqué avec ferveur ses souvenirs personnels qu'il a marqué le meilleur coup : « Nous étions des étrangers jusqu'à ce que les circonstances nous réunissent. Et lorsque des problèmes ont surgi, nous avons découvert que, la plupart du temps, nous étions du même avis. Je ne voyais rien entre nous qui nous amènerait à vivre dans des pays différents. »

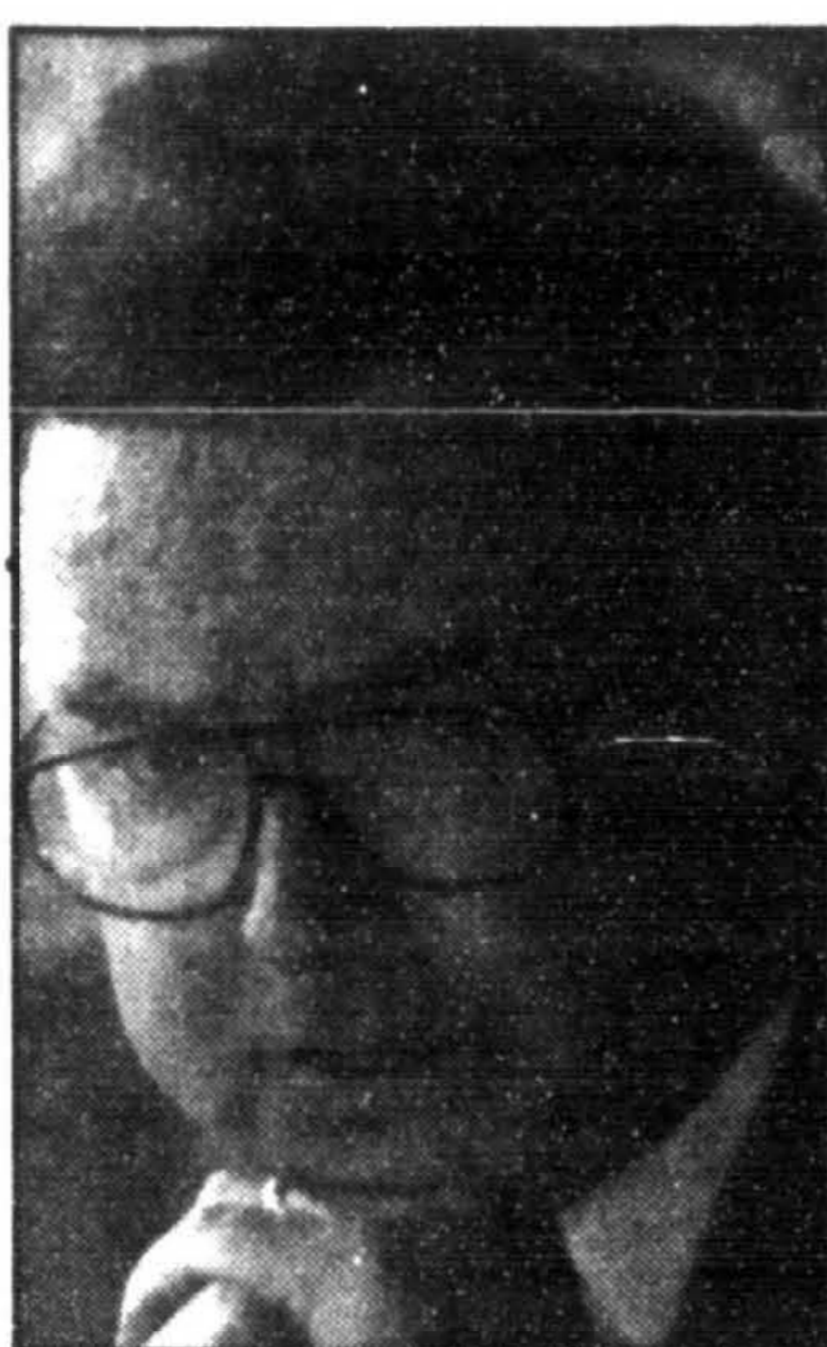
Je ne veux pas donner l'impression, toutefois, que le débat était inégal. M. Bouchard a, lui aussi, marqué des points, mais surtout sur des questions déjà trop bien connues de la majorité des Québécois et des Canadiens anglais.

Selon ma fiche de score fédéraliste, M. Clark est sorti gagnant. Opinion que partagent tous les experts d'ici. Mais quel est le rapport, me demanderez-vous notamment, avec votre dernière lettre ?

Le voici : ni Joe Clark ni personne de sa stature n'occupe maintenant les sièges de l'opposition à la chambre des Communes. Aucun député de l'opposition actuelle ne possède même une fraction de son expérience ou de sa compréhension de toutes les régions de notre pays.

Mais voici peut-être le plus inquiétant : aucune formation politique importante ne possède une vision nationale bien définie qui se distingue de celle des libéraux. Les réformistes affirment qu'ils en ont une. Mais il suffit de regarder au-delà de leur affirmation que toutes les provinces devraient être traitées de la même manière et d'envisager plus de pouvoirs pour découvrir combien floue est leur conception de « l'unité ».

Sur ce plan, je partage donc entièrement votre opinion qu'une grande faille menace la confédération canadienne. En revanche, vous m'avez étonné en déclarant que le Parti réformiste n'engendrait pas d'hostilité au Québec. Il



Joe Clark

s'agit bien du parti qui s'oppose à la Loi sur les langues officielles parce qu'elle ne sert que les « Français » ? Celui qui, lors de son congrès national, la semaine dernière, n'a attiré que sept délégués du Québec sur un total de 1 300 ? Le parti qui n'a présenté aucun candidat au Québec ? Le parti qui ne cherche pas à changer ? Voilà la source de mon étonnement.

En tant que parti populaire ancré dans les valeurs rurales et le mécontentement des provinces de l'Ouest, le Parti réformiste représente un segment de la population qui, malgré sa détermination, est en voie de disparition. Son aversion pour le contrôle des armes à feu, les réfugiés, les immigrants et le bilinguisme ne correspond certainement pas aux valeurs de la majorité des Canadiennes et des Canadiens. Cela explique proba-

blement pourquoi les libéraux ont réussi à remporter toutes les circonscriptions de l'Ontario, sauf une. Les Ontariens n'acceptaient pas le Parti réformiste comme solution de rechange. Et la plupart des sondages réalisés depuis les élections le confirment.

Cette situation est malsaine pour tout le monde.

Durant le débat sur l'accord du lac Meech, j'ai remarqué que l'opposition à l'accord, pourtant généralisée au Canada anglais, ne se manifestait pas sur la colline du Parlement. Au contraire, les trois principaux partis politiques de l'époque ont chanté à l'unisson les louanges de l'accord, laissant ainsi le débat se dérouler ailleurs.

La situation actuelle est exactement l'inverse. Les deux principaux partis de l'opposition défendent les deux pôles dans le débat. Il revient donc aux minuscules caucus conservateur et néo-démocrate, tous deux presque invisibles, de mener le débat en des termes plus raisonnés. Ce qu'ils tentent d'ailleurs de faire. Quelques jours avant le débat, le chef des conservateurs, Jean Charest, était à Toronto pour vendre sa vision plus décentralisée du Canada. Justement la même chose que fait Joe Clark dans le livre qu'il vient de publier.

Cependant, d'après ce que le peuple canadien peut voir à la télé, l'opposition est soit le Bloc, soit les Réformistes. Cette perception se répercute inamoviblement sur le débat sur l'unité, sur son déroulement et sur son emplacement.

Qu'il s'agisse d'un débat sur « l'unité » ou sur « l'autodétermination » du Québec, je me sentais bien plus en sécurité si davantage de personnes de la stature de Joe Clark se faisaient entendre. Mais c'est peu probable. Dommage.

À la prochaine,

John



Lysiane Gagnon

La grande mangeoire

Les gagne-petit et les sans-travail, tout particulièrement les milliers d'employés que la compagnie Domtar et ses sous-traitants ont licenciés ces dernières années, auront sans doute appris avec intérêt ce qui se passe derrière les portes closes de ce conseil d'administration dont a dépendu la vie de tant de familles.

Ils auront découvert un système de patronage ultra-raffiné, alimenté en partie par les fonds publics, un système de patronage dont ont profité tant les péquistes que les libéraux.

Domtar, mais ma parole, ce n'est pas une compagnie ! C'est une mangeoire ! Une mangeoire qui n'a rien de sectaire. Elle aura, comme le Sénat, donné à manger aux deux partis en alternance.

Le chat est sorti du sac quand on a appris que le conseil d'administration de Domtar, en proie à des dissensions internes, s'appretait à briser les contrats du PDG, Pierre Desjardins, et du président du conseil, Paul Gobeil — deux libéraux dont il est plus facile de se débarrasser maintenant que le PQ est au pouvoir.

M. Desjardins qui, espérons-le, travaille à temps plein pour la compagnie, a un salaire de 475 000 \$ par année sans compter les petits avantages qui viennent avec ce genre de job, notamment un « boni » de 105 000 \$ en 1993 — un « boni » dont on se demande ce qu'il venait récompenser au juste, étant donné que Domtar, cette année-là, a essuyé des pertes de 111 millions.

M. Gobeil est tout aussi généreusement rémunéré, puisqu'il reçoit 150 000 \$ par année pour une fonction à temps partiel — laquelle ne doit pas être bien accaparante, si l'on en juge par les nombreuses activités hors Domtar auxquelles s'est livré son prédécesseur Jean Campeau.

Pour se débarrasser de MM. Desjardins et Gobeil et les remplacer par de bons copains de l'actuel ministre des Finances Jean Campeau — lesquels sont peut-être plus compétents, peut-être pas, on n'en sait rien —, Domtar devra à MM. Desjardins et Gobeil, en vertu de leurs contrats, au moins trois fois leur salaire annuel. Près de deux millions de dollars pour M. Desjardins, près d'un demi-million pour M. Gobeil.

C'est ce qu'on appelle un « golden handshake », un parachute très, très doré. On se demande en fait pourquoi les patrons qui ont en poche ce genre de contrat ne s'arrangent pas pour se faire congédier plus souvent au lieu de se pointer tous les matins au boulot comme de vulgaires employés syndiqués.

Le premier ministre Parizeau se dit scandalisé, mais il y a quelque chose qui cloche dans cette belle indignation. En vertu de quoi, en effet, un libéral notoire ne pourrait-il pas jouir des avantages dont a joui, pas plus tard que l'an dernier, un péquiste notoire — en fait, le numéro deux du gouvernement Parizeau ?

On se rappellera qu'en décembre 1989, Jean Campeau, alors président de la Caisse de dépôt, s'était personnellement opposé à l'achat de Domtar par Power Corp, qui voulait former une société papetière géante en fusionnant cette compagnie avec Consolidated Bathurst. À l'époque, on avait compris que M. Campeau, qui n'a jamais eu d'atomes crochus avec Paul Desmarais, voulait garder Domtar dans le patrimoine de la Caisse.

Mais Domtar avait de toute évidence d'autres utilités que de constituer « le joyau » de la Caisse, comme M. Campeau se plaisait à la qualifier.

En mai 1990, M. Campeau, mordu par le virus politique, prend sa retraite de la Caisse... et comme la Caisse possède, avec la SGF, 44 p. cent des actions de la compagnie, il devient comme par miracle président du conseil d'administration de Domtar. Une nomination à laquelle le premier ministre Bourassa s'oppose d'autant moins que cela lui permet de faire passer en douce la nomination de son ami Pierre Desjardins au poste de PDG et de nommer son monde à la Caisse.

Pour faire place nette aux deux nouveaux-venus, Domtar congédie trois hauts dirigeants, en leur versant des indemnités de départ qui en tout atteignent la somme de deux millions six cent mille dollars et des poussières.

À ce montant, il faudrait ajouter l'autre partie du prix qu'a payé la collectivité pour que Domtar reste une planque de luxe à la disposition des clans politiques : le dépeuplement de la compagnie, des milliers d'emplois perdus et la vente de la Consol à des intérêts américains.

Mais reprenons le fil de cette édifiante histoire. M. Campeau se retrouve donc, en mai 90, dans le poste actuellement occupé par l'ancien ministre libéral Paul Gobeil : 150 000 \$ pour deux jours de travail par semaine.

On se demande cependant où M. Campeau aura trouvé le temps de penser à la Domtar, car six mois après sa nomination, il se retrouve à la tête de la commission Bélanger-Campeau, au beau milieu de la fournaise politique. Cette année-là, Domtar, à la dérive, accuse une perte de 294 millions.

Dans la foulée de la Commission, M. Campeau s'active de plus en plus sur la scène politique. Il fonde un regroupement de gens d'affaires souverainistes, fait la campagne du « Non » à l'accord de Charlottetown, et prépare sa candidature pour le PQ. En 1992, Domtar, qui cette année-là déclarera des pertes de 192 millions, le met en congé, mais M. Campeau reste titulaire de son poste. Il finira par se faire remercer en mai 1993... et se prévaudra des dispositions de son contrat — le même que celui dont se réclame Paul Gobeil aujourd'hui — pour empocher 375 000 \$.

De tels contrats existent ailleurs. Ces indemnités de départ exorbitantes ont, théoriquement, un objectif dissuasif : avant de congédier un cadre supérieur, une compagnie y pense à deux fois. Mais quand la politique et la cupidité s'en mêlent, c'est une autre histoire.

Même s'il s'agissait d'une entreprise privée, la légalité avec laquelle les administrateurs de Domtar ont effectué cette cascade de coûteux limogeages serait absolument scandaleuse : quand une compagnie jette ses travailleurs à la rue et finit chaque année dans le rouge, elle n'a pas d'argent à dépenser dans ce genre d'opérations. Mais quand en plus, on a affaire à une compagnie qui est détenue à 44 p. cent par des organismes publics, alors, évidemment, le scandale est total.

Une autre façon de gouverner ? Mon oeil. PQ, PLQ, c'est du pareil au même.

Pris au piège de son projet, le PQ peut-il quand même bien gouverner ?

ANGÉLINE FOURNIER

L'auteure est directrice des études socio-politiques à l'Institut GAMMA et ancienne candidate du Parti libéral fédéral.

Pris au piège de son projet d'indépendance, Jacques Parizeau peut-il servir les intérêts des Québécois ?

Un mois à peine après l'élection du Parti québécois, alors que les ministres du nouveau gouvernement deviennent porte-parole de l'indépendance, il convient de se demander si ce qui est bon pour la cause indépendantiste est bon aussi pour les Québécois.

Tirailé entre son désir de plaire, en livrant un bon gouvernement, et l'objectif qu'il s'est fixé de préparer le chemin de l'indépendance, le gouvernement péquiste se retrouve pris, pour résoudre des dossiers vitaux, entre deux objectifs irréconciliables.

Même s'il peut être efficace sur certains dossiers simples qui demandent de la rapidité d'exécution, il n'en est pas de même pour les grands dossiers d'orientation comme celui des autochtones, des affaires sociales, des affaires internationales, ou de la fiscalité.

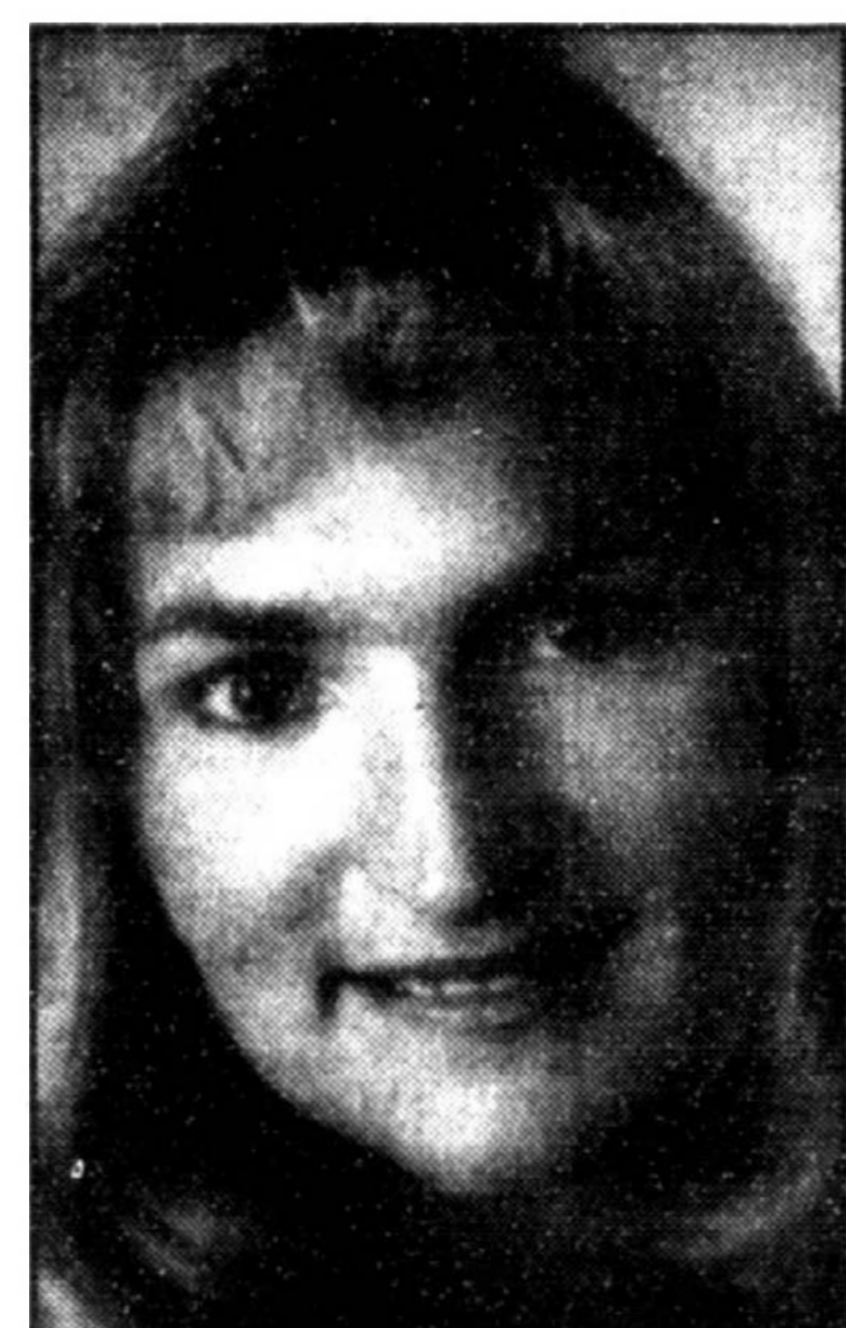
En effet, alors que pour livrer un bon gouvernement, ce dernier devrait se concentrer sur les solutions à apporter dans le cadre politique et économique canadien, qui est le sien, l'objectif qu'il s'est fixé de préparer l'indépendance exige de lui un éparpillement sur tous les fronts. Surtout qu'il doit contrer les tendances défavorables à l'indépendance.

Pris entre ces deux extrêmes, et alors que la population ne s'est pas encore prononcée par voie référendaire, le nouveau gouvernement risque de faire reculer bien des dossiers vitaux pour l'avenir du Québec.

Plus l'échéance référendaire de fin 1995 approche, plus il devient évident que certaines tendances sont défavorables au projet indépendantiste.

Première tendance : les Québécois sont majoritairement contre l'indépendance. On constate une chute du soutien à l'indépendance qui, en l'espace de quelques mois, est passé de 37,3 % à 32,8 %. Ce sont maintenant 54 % des Québécois qui s'opposent à l'indépendance. À cela s'ajoute un soutien populaire mitigé pour le PQ, comme en témoigne le résultat des élections de septembre.

Deuxième tendance : les autochtones sont hostiles au projet indépendantiste et ce dossier risque d'être la plus grande épine dans le pied du gouvernement. Malgré leurs déclarations récentes, le premier ministre, Jacques Parizeau, son conseiller, David Cliche, et les leaders indépendantistes savent que les peuples autochtones peuvent baser leur revendication d'indépendance sur le même fonde-



Angéline Fournier

ment que le Québec. Il ressort de la plupart des avis d'experts, incluant celui de Daniel Turp, conseiller de Lucien Bouchard, que les autochtones peuvent décider librement de leur avenir en créant un État. Toutes les déclarations contraires ne changeront rien à ce fait, d'autant plus que la communauté internationale tend déjà à leur reconnaître des droits étendus sur leurs terres et territoires ancestraux.

Troisième tendance : le reste du Canada s'impatiente à cause de l'incertitude engendrée par le projet indépendantiste. Preston Manning talonne Lucien Bouchard. Certains parlent d'un morcellement du ROC advenant l'indépendance du Québec et tous se demandent : « what does Québec want ? ». Un ROC trop agité risque de détruire la thèse selon laquelle, après l'indépendance, l'association avec le ROC se fera naturellement.

Quatrième tendance : la communauté internationale est ultra-prudente et refuse de cautionner le projet d'indépendance à l'égard duquel elle préfère garder ses distances. Sur la scène internationale donc, Lucien Bouchard et Jacques Parizeau se retrouvent isolés. Ils savent qu'à moins d'un Oui massif à un référendum (de plus en plus improbable) ils risquent de ne pas obtenir la reconnaissance internationale d'un Québec indépendant condition essentielle à la création d'un État. (...)

Ces tendances défavorables décuplent le travail du gouvernement à promouvoir l'indépendance. Dans ce contexte, le gouvernement péquiste, éparpillé sur tous les fronts, peut-il bien gouverner ? Au Québec tout d'abord : devant le manque de soutien et d'enthousiasme évident suscité par l'option indépendantiste, combiné à un apaisement de la pas-

sion nationaliste, le gouvernement péquiste doit, par ses discours et ses interventions, faire monter la passion. Il faut que les Québécois soient convaincus qu'ils sont lésés. Difficile de faire réagir une population qui entend le même discours d'« humilité » depuis 20 ans, et qui, en majorité, pense que sa vie n'est pas si mal après tout et que le Canada est un pays auquel on est encore bien attaché (comme le montrent les sondages).

Faisant partie intégrante de la stratégie qui vise à réchauffer les esprits, le gouvernement va mettre en place des initiatives pour bâtir les institutions d'un éventuel Québec indépendant et rédiger un projet de Constitution. Cette idée peut paraître séduisante, mais est-il responsable de canaliser les énergies dans un projet qui semble voué à l'échec ?

Puisqu'il ne peut obtenir le consensus de la population, le gouvernement est décidé à obtenir son appui dossier par dossier. C'est ainsi que la ministre de la Culture, Marie Malavoy, semble plus intéressée à « amadouer » les artistes à l'idée d'indépendance qu'à traiter du dossier de la culture dans l'ensemble canadien. Est-ce une priorité quand on se souvient de l'épisode du Rapport Arpin (1991), où les artistes ont quasi-unanimement rejeté le projet du gouvernement libéral de rapatrier les pouvoirs culturels.

De même pour le dossier autochtone que David Cliche veut régler, non pas dans le but de trouver une solution durable pour le bien de chacun, mais avec en tête une perspective stratégique : celle de désamorcer au Québec et sur la scène internationale les revendications autochtones, rendant impossible toute indépendance du Québec.

Pour cela le gouvernement utilise la carotte et le bâton : la carotte, c'est la promesse de droits plus étendus sur leur territoire et le bâton, c'est la menace du premier ministre, Jacques Parizeau, affirmant que la loi est la même pour tout le monde. Pareil en est-il des affirmations de David Cliche voulant que le gouvernement ne laissera pas les autochtones revendiquer un quelconque État. Le tout en cherchant à diviser les leaders autochtones, en disant que certains chefs sont prêts à négocier une entente ou qu'Ovide Mercredi n'est pas un interlocuteur valable. Malgré la tension évidente, le gouvernement veut donner une impression de calme afin de ne pas risquer la désapprobation de

la communauté internationale, puisque c'est à l'étranger que certains chefs comme Matthew Coon-Come jouent leurs cartes. David Cliche veut contrecarrer toute possibilité d'alliance stratégique, en passant le message que ce ne serait ni dans l'intérêt du reste du Canada (ROC) ni de la communauté internationale de soutenir les autochtones. Car paradoxalement c'est à l'extérieur du Québec que la partie est la plus serrée.

Avec le ROC, la tâche est ardue. Les indépendantistes doivent entretenir des relations à la fois suffisamment mauvaises pour susciter quelques incidents ou commentaires fâcheux, donc susceptibles de renforcer la fibre nationaliste, mais en même temps suffisamment bonnes pour ne pas donner aux Québécois l'impression que, advenant l'indépendance, tout dialogue serait impossible.

Ottawa est donc la cible des critiques, pendant que l'on soigne les provinces. C'est ainsi que Jacques Parizeau a délibérément choisi de sacrifier la réforme Axworthy, qui, avant même d'être née, a été condamnée. Au lieu de mettre leurs énergies dans un travail constructif de réflexion, pour apporter des propositions à une réforme essentielle à l'avenir des Québécois, et entièrement ouverte à la discussion, les ministres Louise Beaudouin et Louise Harel ont pris la ligne idéologique dure : la réforme Axworthy démontre les visées centralisatrices d'Ottawa. Est-ce bon pour les Québécois ?

Mais parallèlement Lucien Bouchard veut apparaître conciliant à l'égard du ROC. C'est ainsi qu'il dit comprendre la frustration des Canadiens et, qu'ayant achevé la première phase d'information, il veut écouter ce que les Canadiens ont à lui dire. Il espère ainsi garder jusqu'à la fin l'illusion que le dialogue existe et que le divorce se fera par consentement mutuel. Et cette illusion, le gouvernement québécois doit aussi la donner à la communauté internationale. (...)

Cette hyper-activité pré-référendaire d'un gouvernement dont les démarches et les réactions sont conditionnées par la nécessité de préparer l'indépendance amène son travail bien loin des intérêts quotidiens des gens qui, jusqu'à preuve du contraire, vivent toujours au Canada et veulent y rester. Il serait regrettable que les Québécois deviennent les prisonniers d'une option qu'ils n'ont pas choisie et qu'à long terme ils en souffrent parce que certains dossiers vitaux auront été mal réglés.

Le nouveau gouvernement risque de faire reculer bien des dossiers vitaux pour l'avenir du Québec

Un succès à double tranchant

L'étoile du Bloc québécois est à son zénith mais celle de la souveraineté pâlit



CHANTAL HÉBERT

du bureau de La Presse
OTTAWA

Un an après l'élection du 25 octobre, le Bloc québécois est bien en selle au Parlement. Il est toujours en tête du peloton des partis fédéraux au Québec. Son chef y est nettement plus populaire que les Chrétien, Johnson et Parizeau. Mais, ironie du sort, la rançon de la gloire parlementaire du Bloc est fédéraliste. La souveraineté, elle, chute dans les sondages.

À la veille d'une année référendaire cruciale, Lucien Bouchard ne cache pas qu'il échangerait volontiers une partie de sa cote d'amour au Québec, son titre de chef de l'opposition officielle et, en prime, l'avenir du Bloc à Ottawa contre quelques points de plus d'appui pour la souveraineté.

Au cours d'une entrevue-bilan avec *La Presse*, il a reconnu d'emblée que l'aventure du Bloc n'a pas, pour le moment, tourné exactement comme il l'espérait. Il a confié qu'il ne verserait pas une larme si le rôle d'opposition officielle lui échappait. Il a aussi indiqué plus clairement que jamais que le rêve, caressé désormais par une majorité de Québécois, de voir sa formation politique devenir un ajout permanent à la scène fédérale en est un qui ne l'inspire aucunement.

En clair, le chef du Bloc québécois est prêt à jeter un maximum de lest au cours de la prochaine année pour faire lever la montgolfière de la souveraineté.

Lucien Bouchard a fondé le Bloc québécois, entre autres, pour mettre fin à une des grandes ambiguïtés de la politique québécoise : celle qui avait vu les électeurs envoyer du même souffle des fédéralistes à Ottawa tout en installant des souverainistes à Québec.

Aujourd'hui, force lui est de constater qu'envers et contre lui les Québécois cultivent le double message. Dans le Bloc, ils semblent avoir trouvé un chien de garde — un « pit-bull », blague Lucien Bouchard — qu'on aime quand il aboie, mais à condition qu'il ne morde pas.

« Nous autres, on est venu pour promouvoir la souveraineté. Je suis content que le Bloc se soit promu lui-même, mais moi, je le voyais comme une façon de promouvoir la souveraineté. Je pense que maintenant, on peut dire qu'on fait partie nous aussi de l'ambiguïté québécoise », reconnaît le chef du Bloc.

« Si on regarde les sondages, 65 % des gens voudraient qu'on reste ici si on perd le référendum. Et 49 %, soit le même nombre qui nous a élus, veut qu'on reste même si on le gagne. Donc, nous aussi on est devenu un des reflets de la réalité québécoise ; et cela, je le constate », explique-t-il.

Pour Lucien Bouchard, le désir des Québécois de voir sa formation s'établir sur la scène fédérale après une défaite référendaire, s'il est flatteur, n'est pas un prix de consolation. « Je ne me vois pas comme établi ici à demeure. Ce n'est pas mon projet. Ce n'est pas pour ça que j'ai demandé d'être élu non plus. On veut un référendum. On ne veut pas s'installer à demeure », stipule-t-il.

L'horizon référendaire

Lucien Bouchard ne dit pas carrément que la souveraineté sortirait perdante d'un référendum aujourd'hui ; il préfère prédire qu'elle gagnera demain. « Ce n'est pas là aujourd'hui parce que la partie n'est pas commencée. Elle va commencer instantanément. J'ai le sentiment qu'on n'a pas encore fait le vrai débat », évalue-t-il.

Règle générale, le chef du Bloc est de la race des politiciens qui ne tournent pas autour du pot. L'exception,



PHOTO PC

Lucien Bouchard : « Je ne peux pas imaginer ce qui arrive au lendemain d'un référendum perdu. C'est pour ça qu'il faut qu'on le gagne. »

c'est quand il est question du moment du référendum promis.

« Contrairement à ce qu'on peut penser, affirme ainsi Lucien Bouchard, je veux le référendum le plus vite possible, mais, précise-t-il, dans des circonstances raisonnables de succès. Je le veux le plus vite possible pour pas que s'installent de nouvelles ambiguïtés. »

Appelé à définir quelles seraient ces circonstances, il tombe pour la première et d'ailleurs la seule fois de l'entretien dans du jargon de politicien, parlant d'« un contexte qui permet la référence à des indicateurs qui aboutissent à un jugement légitimement optimiste sur l'issue d'un référendum... »

C'est un flou artistique qu'inspirent, partiellement bien sûr, des raisons stratégiques évidentes. Par exemple, Lucien Bouchard note que le calendrier de la controversée réforme des programmes sociaux d'Ottawa s'est encore étiré récemment.

« Le gouvernement fédéral joue au chat et à la souris avec le gouverne-

ment du Québec, à savoir qui va y aller en premier. C'est pour ça que nous, ne serait-ce que pour des considérations stratégiques, on n'a pas intérêt à dire quand on va faire le référendum, conclut-il. Si on leur dit quand, ils vont attendre de laisser passer le référendum, pensant qu'ils vont le battre, et ensuite frapper à coups redoublés avec un paquet de restrictions et ainsi de suite. »

Mais surtout, Lucien Bouchard demeure beaucoup plus réticent que Jacques Parizeau à envisager les lendemains d'une défaite référendaire. « S'il ne passe pas, c'est l'impensable pour moi. C'est la pire des situations. Je ne peux pas imaginer ce qui arrive au lendemain d'un référendum perdu. Je ne pense pas que le Québec va avancer par une succession de victoires morales. On va avancer par des vraies victoires, nettes, claires, au grand jour. »

Pour Lucien Bouchard, il n'y a plus 36 scénarios pour la prochaine année. À ses yeux, si les souverainistes perdaient, même de peu, un autre réfé-

rendum, la Terre n'arrêterait pas de tourner. Mais s'il n'y avait plus de référendum à l'horizon, la vie politique à Ottawa ne vaudrait plus la peine d'être vécue.

L'opposition souverainiste

Vu de l'extérieur, surtout dans le reste du Canada, le rôle de chef de l'opposition officielle est pour Lucien Bouchard un cadeau avec un grand C. Le principal intéressé est nettement plus détaché. Avec un référendum en vue, jouer à l'opposition officielle pour tout le Canada comporte désormais à ses yeux autant d'éléments de passif que d'actif.

« Je ne crois pas qu'on perde ce titre, mais si on le perd, ça ne me dérange pas, lance-t-il. Je changerai de bureau. On a à peu près le même argent que le Reform. On aurait notre équipe de 53 députés à la Chambre et on leur vagerait dedans encore bien plus qu'actuellement parce que personne ne pourrait nous dire : 'Aye, c'est l'opposition officielle, on manque un peu de décorum.' »

Opposition officielle ou pas, Lucien Bouchard adopte d'ailleurs déjà aux Communes un discours plus souverainiste et plus musclé que le printemps dernier. Au risque, ou pour le plaisir, de se faire interpellé encore davantage comme provocateur dans le reste du Canada, le Parlement fédéral deviendra pour lui une plate-forme presque exclusivement référendaire.

« L'année qui vient de s'écouler nous a montré à quel point la tribune médiatique qui est ici est extraordinaire. La boîte de résonance est d'une efficacité inégale. Une campagne référendaire qui est amorcée par nous, avec les moyens de projection qui sont ici, va être extrêmement efficace », prédit-il.

Sauf que, à la différence de l'an dernier, la Chambre des communes sera sous peu éclipsée par l'Assemblée nationale et le Bloc par le PQ, un allié dont Lucien Bouchard parlait beaucoup plus avant qu'il n'arrive au pouvoir, mais vis-à-vis duquel il a pris depuis ses distances.

Ce que Lucien Bouchard a dit sur...

LE MOMENT D'UN RÉFÉRENDUM

■ Contrairement à ce qu'on peut penser, je le veux, le référendum, le plus vite possible, dans des circonstances raisonnables de succès. Je le veux le plus vite possible pour ne pas que s'installent de nouvelles ambiguïtés. On a besoin de mettre les choses clairement sur la table pour que les décisions claires se prennent. Il ne faut pas laisser l'ambiguïté durer indéfiniment.

Moi, je ne parle pas de date. Je me sens très à l'aise avec cette espèce de description flexible que M. Parizeau a faite, dans son discours du 19 septembre au Salon rouge, où il avait parlé de perspectives d'horizon en 1995, tout en disant qu'il était trop tôt pour être trop précis. Ça, ça s'appelle des bonnes balises politiques.

LA COTE ACTUELLE DE LA SOUVERAINÉTÉ

■ Elle ne dégringole pas, j'en suis convaincu, sauf qu'il faut bien reconnaître qu'il n'y a pas eu de débat, que les souverainistes n'en ont pas parlé beaucoup, qu'on a été tous pris par

des luttes référendaires, des luttes électorales, de l'organisation, de la construction de parti, du financement.

J'ai le sentiment qu'on n'a pas encore fait le vrai débat. Maintenant qu'on a battu le référendum sur l'accord de Charlottetown, qu'on a fait élire le Bloc, le PQ, c'est le temps. Et c'est là qu'on va voir ce qu'on va voir, comme on dit. Jusque-là, c'était du travail d'approche, du travail de mise en oeuvre, d'approche de la montagne, des contreforts ; mais là, la montagne est là. C'est le temps.

GAGNER LES QUÉBÉCOIS À LA SOUVERAINÉTÉ

■ Il faut que ça parte de nous-mêmes. On peut espérer des miracles externes qui font qu'on n'aura pas de travail à faire, qu'automatiquement les gens vont réagir dans le sens qu'on souhaiterait. Mais ça, on ne fonde pas une politique là-dessus.

D'ailleurs, c'est nous-mêmes qui avons ce besoin-là, qui l'incarnerons, c'est nous-mêmes qui souffrons les maux de la situation actuelle. C'est à

nous de prendre les moyens pour y remédier.

LA RÉFORME DES PROGRAMMES SOCIAUX

■ C'est de l'eau au moulin que les libéraux nous apportent. Je ne pense pas qu'ils vont nous en apporter plus que cela. C'est déjà beaucoup ce qu'ils nous apportent, c'est même très imprudent à mon avis.

Ça montre que le régime fédéral n'est pas porteur d'espoir pour le Québec si, dans un dossier comme celui des programmes sociaux, il se désengage. Il y a un message très clair là-dedans quant au genre de société que cela nous prépare. Et nous, souverainistes, il faut réagir à cela, en montrant que ce n'est pas le genre de société qu'on veut construire au Québec.

Je sais qu'ils veulent faire beaucoup plus que ça. Ils sont obligés de faire plus que ça. Les pressions des marchés financiers en particulier sont énormes et là, le gouvernement fédéral joue au chat et à la souris avec le gouvernement du Québec, à savoir qui va y aller en premier. C'est pour ça que nous, ne serait-ce que pour des

considérations stratégiques, on n'a pas intérêt à dire quand on va faire le référendum. Parce que si on leur dit quand, là, ils vont pouvoir intégrer ça à leur stratégie et ils vont attendre de laisser passer le référendum, pensant qu'ils vont le battre, et ensuite frapper à coups redoublés sur un paquet de restrictions et ainsi de suite. Moi je pense qu'il va falloir qu'ils plongent en premier.

OTTAWA VU DU QUÉBEC ET DU RESTE DU CANADA

■ Il y a une perception très négative du gouvernement fédéral par les Québécois puisque ce qu'ils veulent, c'est des gens qui vont l'attaquer. Ils n'attendent rien du gouvernement fédéral, autrement dit.

Je le constate à lire les sondages dans le reste du Canada. Les libéraux s'enveloppent dans le drapeau et à ce moment-là, ils deviennent de preux chevaliers, quoi qu'ils fassent et même s'ils ne font rien.

LE CHEF FÉDÉRALISTE EN VUE D'UN RÉFÉRENDUM

■ Je dois reconnaître que M. John-

son, à la fin de la campagne, a montré une ténacité que je ne lui soupçonnerais pas. En politique, c'est de continuer quand ça va mal qui est difficile. Après son débat, il était à terre et il a montré de la vigueur politique. C'est lui qui va être le chef des troupes.

Jean Chrétien n'est pas montrable au Québec. Ils diront tout ce qu'ils voudront au Canada anglais, où ils s'imaginent que c'est leur champion, il n'est pas montrable au Québec. M. Charest, lui, ne représente rien.

UNE ÉVENTUELLE DÉFAITE RÉFÉRENDAIRE

■ S'il ne passe pas, c'est l'impensable pour moi. C'est la pire des situations. Je ne peux pas imaginer ce qui arrive au lendemain d'un référendum perdu. C'est pour ça qu'il faut qu'on le gagne. J'étais à l'âge de me rappeler très bien ce qui est arrivé au lendemain de l'échec de 80. Je l'ai ressenti très durement. Je l'ai ressenti comme une porte qui se fermait pour ma génération. J'avais tort parce que la porte s'est rouverte. Je ne souhaite pas au Québec de revivre ça.

La tempête pointe à l'horizon

Le vent a beau souffler dans toutes les directions, le premier ministre reste confiant de garder le cap



CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

Réforme des programmes sociaux, attaque tous azimuts contre le déficit, branle-bas référendaire au Québec : un an après l'arrivée au pouvoir des libéraux, tout concorde pour signaler que la fête tire à sa fin pour le gouvernement Chrétien.

Tout, sauf les paroles du principal intéressé. Loin de se voir dans l'oeil de la tempête, Jean Chrétien parle comme un premier ministre qui la suit à distance, prêt à louvoyer pour éviter les lames de choc.

A témoin, au cours d'une interview accordée à *La Presse*, le premier ministre fédéral a nuancé les impératifs budgétaires qui sous-tendent le projet fédéral de réforme des programmes sociaux. Il a même indiqué que la sacro-sainte cible de réduction du déficit de son ministre des Finances pourrait être amovible.

Quant à l'éventuel référendum québécois, le premier ministre laisse entendre qu'il s'annonce à première vue comme une pâle répétition de celui de 1980. Il croit d'ailleurs que l'exercice ne mobilisera pas les mêmes ressources fédérales que le précédent. « On va se battre à visières levées et on va gagner », prédit-il.

Le général en réserve

L'ancien premier ministre Brian Mulroney avait pour pratique de tellement consolider les positions de ses ministres qu'il finissait souvent par faire complètement siennes aussi bien leurs batailles qu'éventuellement leurs échecs.

C'est tout le contraire avec Jean Chrétien. Juste avant le premier anniversaire du gouvernement libéral, les deux plus gros canons de son cabinet ont sonné la charge simultanée d'une réforme des programmes sociaux et d'une attaque tous azimuts contre le déficit.

Paul Martin en particulier s'est époumoné pour jurer que son gouvernement atteindrait coûte que coûte son objectif de réduire à 3% du PIB le déficit de 1996-97. Du même souffle, il a promis une élimination pure et simple du déficit.

Mais voici ce que Jean Chrétien dit sur le même sujet : « Ce 3% n'est pas une cible nécessairement facile à atteindre. Il est possible qu'on fasse mieux, mais il est possible aussi qu'on ait beaucoup de misère à se rendre à 3%. Jusqu'à date, ça va bien après un an. Est-ce que ce sera la même chose la troisième année? Les indications sont que oui, mais il peut survenir une crise quelconque et tous nos calculs devraient être révisés. »

En d'autres mots, là où le ministre des Finances montre une cible coulée dans le béton, le premier ministre décrit plutôt une ligne dans le sable.

Et cette ligne devient encore plus floue lorsqu'il est question de la volonté de M. Martin de faire ensuite passer le déficit à zéro, une volonté que Jean Chrétien inscrit littéralement dans la colonne des vœux pieux. « C'est l'ambition de tout ministre des Finances et de tout premier ministre de n'avoir aucun déficit. Ce n'est le cas nulle part dans le monde actuel. Tous les gouvernements ont le même problème que nous », conclut-il.

Quant à la réforme de la sécurité sociale, tout en convenant que son gouvernement n'a pas les moyens de continuer à consacrer les mêmes sommes, notamment à l'enveloppe de l'assurance-chômage, Jean Chrétien présente les impératifs comptables de son gouvernement comme une préoccupation secondaire et la substance de sa réforme comme éminemment négociable.



Jean Chrétien : « La paix, ça aide à l'investissement. La population est anxieuse que ça se termine. Moi, je sais de quelle façon ça va se terminer si on pose une question honnête ; et la population mérite une question honnête. »

« On ne fait pas la réforme pour sauver de l'argent nécessairement. Si on peut en sauver en même temps, tant mieux. On fait la réforme parce qu'elle a besoin d'être faite. La dignité du travail, c'est un moteur très important dans une société. La dépendance, c'est un handicap énorme dans une société. La dépendance, nous ne voulons plus que ce soit un fait dans la société. »

L'horizon référendaire

Jean Chrétien croit toujours qu'il y aura un référendum. Il y participera, quelle que soit la question que choisit de poser le Parti québécois, mais il évaluera le résultat en conséquence.

« Un Oui, c'est Oui, mais la question est la suivante : quelle sera la question, quelle sera la nature du vote, la proportion du vote? Il y a bien des facteurs, note-t-il. Ma participation à un référendum n'est pas conditionnelle. Mais la question aura un poids énorme politiquement. Si elle est un peu molle, on aura des résultats qui sont moins convaincants. »

« J'aurais espéré de M. Parizeau qu'il n'aurait pas peur de poser la vraie question : Voulez-vous vous séparer du Canada et faire du Québec un pays souverain et indépendant? Ils peuvent mettre tous les mots s'ils le veulent mais le mot clé, c'est la séparation et c'est tellement le mot clé qu'ils ne veulent pas l'employer », ajoute-t-il.

En attendant, Jean Chrétien dit qu'il ne voit pas de nécessité de mettre en place un appareil référendaire fédéral de l'envergure de celui de 1980. « Si vous me demandez : allez-vous créer le comité pour l'information sur l'unité canadienne que nous avions? Ce n'est pas nécessaire. Si c'est nécessaire on le fera, mais je ne crois pas que ce soit nécessaire. »

Jean Chrétien affirme également qu'il est trop tôt pour décider si l'un de ses ministres devrait, comme il l'a lui-même fait la dernière fois, être le principal porte-étendard du fédéral au Québec. « On a beaucoup de temps encore. Je ne peux pas exclure quoi que ce soit. On va voir à quelle

date ils vont faire un référendum. Mais j'y pense. J'ai l'expérience d'avoir été là. Alors pour moi, il n'y a rien d'étranger dans tout cela. »

Dans cet esprit et pour l'immédiat, c'est au Conseil privé, le ministère en quelque sorte du premier ministre, que se renflouent discrètement les ressources fédérales en vue de la bataille référendaire.

La guérilla Ottawa-Québec

Depuis l'élection du PQ et la rentrée parlementaire fédérale de la mi-septembre, les escarmouches entre Ottawa et Québec se sont multipliées. Facture référendaire, voyage en Asie, programme-jeunesse, nouvelles normes environnementales, etc. En une seule semaine, il n'est pas rare d'avoir vu trois ou quatre dossiers faire l'objet de contentieux publics.

Pour Jean Chrétien, ses vis-à-vis péquistes sont les seuls responsables du climat qui s'installe entre les deux capitales. « Nous allons traiter le gouvernement du Québec comme le gou-

vernement légitime du Québec, point final. Ce n'est pas nous qui cherchons la bataille, c'est eux qui tentent toujours de ramener tout cela à des querelles », affirme-t-il. Ce qui ne l'empêche pas de lancer que l'enjeu des querelles Ottawa-Québec se résume à « savoir qui aura le plus gros personnel et conséquemment la plus grande voiture à la porte du ministère ».

Cette pointe aura été la seule de l'interview. Elle montre bien que les débats Ottawa-Québec sont de ceux qui ont le plus égratigné Jean Chrétien au cours de sa première année. Des gens lui ont même dit qu'il nuisait à son image de premier ministre chaque fois qu'il s'empoigne trop vigoureusement avec le Bloc québécois. Il confie qu'il tente de modérer ses ardeurs.

À cet égard, au cours des trois prochains mois, des tournées en Asie, en Europe et en Amérique du Sud vont, providentiellement pour lui, éloigner Jean Chrétien du champ de tir que sont devenues les Communes.

Ce que Jean Chrétien a dit sur...

LE JOB DE PREMIER MINISTRE

■ J'ai trouvé le travail un peu moins difficile que je pensais. Tous les soirs, on me donne des documents et je passe à travers le même soir, à moins que ce ne soit un problème qui me tiraille, et là je le mets dans ma serviette. Souvent, ce sont tous des documents qui me sont très familiers. On m'informe de ce qui se passe dans un ministère, au Conseil du Trésor, aux Affaires étrangères et tout ça. Alors j'ai été ministre dans tous ces ministères-là. Je n'ai pas eu beaucoup à apprendre.

De ce côté-là, le premier ministre, c'est le senior des ministres. Alors sa responsabilité, c'est de s'assurer que tous les ministères fonctionnent bien. »

SON COMPORTEMENT AUX COMMUNES

■ Je ne suis plus dans l'opposition. Les gens veulent que je me comporte un peu différemment. Mais j'aime la bagarre. La tentation est toujours très forte de faire la bagarre. J'aime la

compétition. C'est un des plaisirs de la politique. Seulement, lorsque vous êtes premier ministre, les gens n'acceptent pas ça autant et je le réalise. Les citoyens ordinaires me le disent.

En septembre, le Bloc québécois a monté le ton et moi aussi, et on m'a fait la remarque suivante : Pourquoi ne retournez-vous pas à ce que vous étiez au printemps, alors c'est ce que je fais, autant que faire se peut.

LA RÉDUCTION DU DÉFICIT

■ Ce 3% n'est pas une cible nécessairement facile à atteindre. Il est possible qu'on fasse mieux, mais il est possible aussi qu'on ait beaucoup de misère à se rendre à 3%. Jusqu'à date, ça va bien après un an. Est-ce que ce sera la même chose la troisième année? Les indications sont que oui, mais il peut survenir une crise quelconque et tous nos calculs devraient être révisés.

LA RÉFORME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

■ Ça va se faire beaucoup plus vite que vous pensez. Il y aura la période

de consultation, de décision et de législation. En principe, on a un mandat de cinq ans et je veux que les législations soient devant le Parlement à la moitié de notre mandat.

SA COTE AU QUÉBEC

■ Je pense avoir fait des progrès considérables au Québec. Quand vous regardez le niveau de satisfaction vis-à-vis ma performance, c'est sûr que c'est moins élevé qu'ailleurs au Canada mais c'est positif. Si vous comparez ça au niveau où j'étais il y a deux ans, c'est une augmentation considérable.

J'ai trois ans pour consolider ça et pour offrir une bonne administration et je suis convaincu que quand arrivera le temps de l'élection, nous irons vendre notre programme et nos succès à la population du Québec et j'ai l'intention de gagner beaucoup plus de sièges qu'à la dernière élection.

LE RÉFÉRENDUM

■ Moi j'ai pris pour acquis qu'il y en aurait un. M. Parizeau s'est commis très clairement entre huit et dix mois,

ce qui veut dire qu'il reste entre six et huit mois puisqu'on est rendu au mois de novembre. Alors, moi je pense qu'il y aura un référendum dans huit à dix mois.

Ça ne m'inquiète pas trop. Tout le monde remarque que les sondages s'améliorent pour que le Québec reste dans l'union économique canadienne. S'ils le font dans les huit, dix mois, je suis confiant qu'on va gagner.

Même Parizeau au soir de l'élection partielle dans Saint-Jean a montré son désappointement. Il a raison, ça ne sert à rien de cacher son désappointement dans une circonstance comme celle-là.

SES PRÉPARATIFS

■ Qu'il y ait des fonctionnaires qui s'y intéressent, oui. C'est une plus grande priorité pour le Conseil privé que ça l'était il y a quatre ans. C'est moi qui est responsable pour le Conseil privé.

Si vous me demandez : allez-vous créer le comité pour l'information sur l'unité canadienne que nous avions? Ce n'est pas nécessaire. Si c'est néces-

saire on le fera, mais je ne crois pas que ce soit nécessaire.

LE COÛT DE L'INCERTITUDE

■ La paix, ça aide à l'investissement. Il n'y a rien de plus nerveux qu'un million de dollars. Ça ne parle pas français, ça ne parle anglais et ça démenage vite.

La stabilité politique est un facteur important. Les taux d'intérêt réels sont les plus élevés du monde occidental. Vous allez attribuer ça en partie à la dette, oui, mais les Belges ont une dette plus grande que nous et les Italiens aussi, et leur taux réel est de 2% moins que nous.

Pour nous, ça nous coûte près de deux milliards par pour cent d'intérêt de plus. Ça, c'est pour le gouvernement fédéral ; ça n'inclut pas les taux d'intérêt que doivent payer les entreprises et les gouvernements provinciaux.

Alors, la population est anxieuse que ça se termine. Moi, je sais de quelle façon ça va se terminer si on pose une question honnête à la population et la population mérite une question honnête.

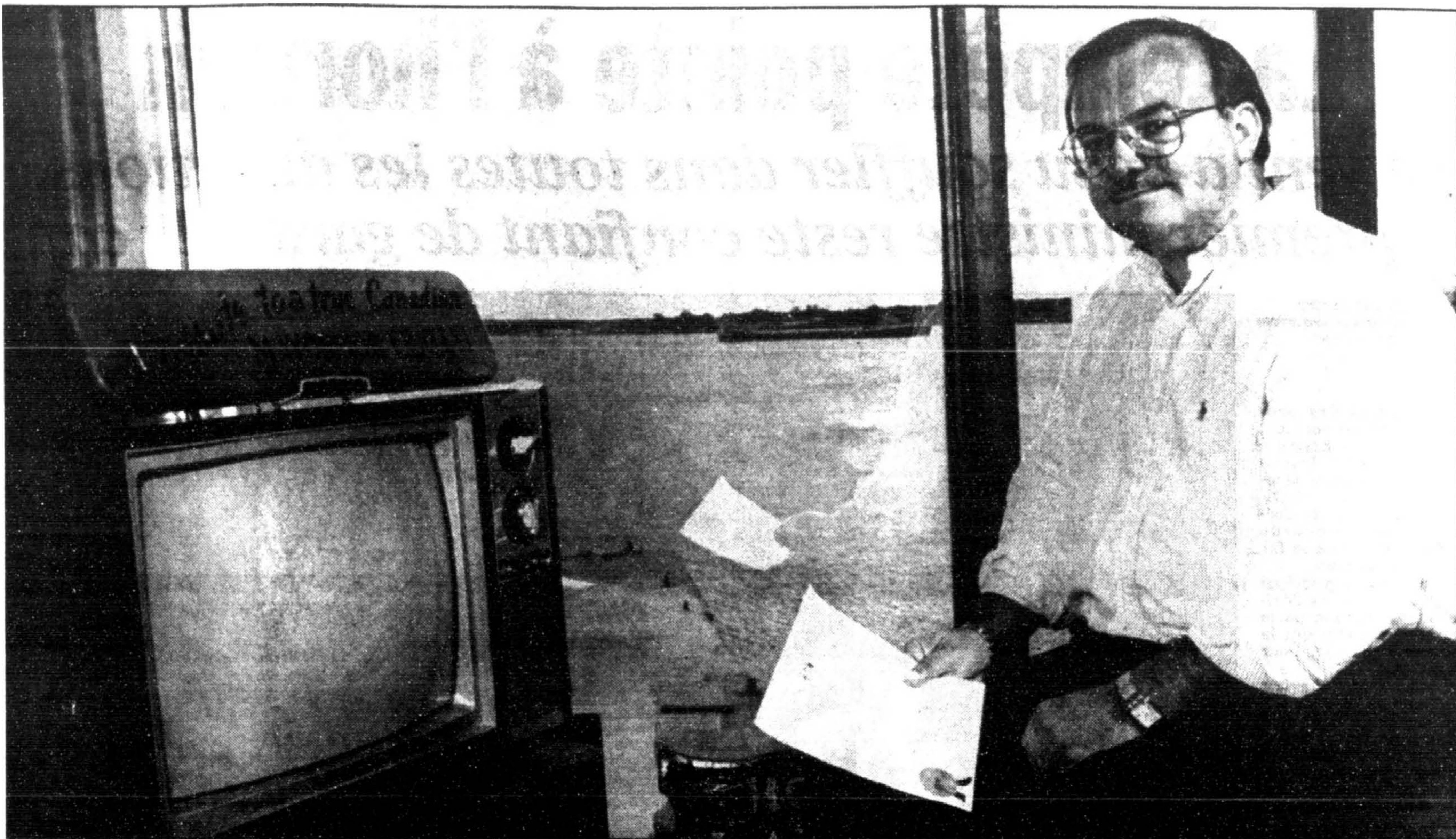


PHOTO STAN STRATICHUK, collaboration spéciale
Joe Fratelli est maire de Sault Ste. Marie, une ville de 85 000 habitants qui vient de le reporter au pouvoir sans opposition.

Le roi du Soo règne sur ses 22 peuples fondateurs

L'autre CANADA

GÉRALD LEBLANC



À 43 ans, Joe Fratelli peut se vanter d'avoir pleinement réalisé le rêve de ses grands-parents, d'aventureux paysans italiens débarqués à Sault Ste. Marie, au début du siècle.

Avocat prospère, maire d'une ville de 85 000 habitants qui vient de le reporter au pouvoir sans opposition, Joe est le roi incontesté du Soo (ici Sault se prononce « sou » et s'écrit « soo » comme dans « bon soo » le slogan du festival d'hiver). C'est aussi un vrai Canadien, comme le dit la plaque sculptée par un admirateur.

Ne lui restait qu'un rêve : monter sur le banc de la justice. Hélas, Joe ne sera pas juge, pas parce qu'il ne parle pas le français malgré des cours de dernière minute dans la langue de Molière, mais parce qu'il a dit publiquement que Sault Ste. Marie continuerait d'être unilingue anglaise comme elle l'avait été depuis un siècle. Un crime de lèse-canadienneté !

Rien n'a changé au Soo, qui était unilingue avant l'explosive déclaration du 29 janvier 90 et qui l'est restée, même après qu'un juge de la Cour supérieure de l'Ontario eut statué, le 30 juin 94, que la ville n'avait aucun pouvoir sur le statut des langues officielles du Canada.

Le Soo pouvait continuer sa pratique de l'unilinguisme anglais. La tempête s'est levée quand on a voulu

dire publiquement que tel était le cas. Toute vérité n'est pas bonne à afficher !

Dénoncé par les premiers ministres de sa province et de son pays — à l'époque David Peterson et Brian Mulroney —, par les éditorialistes du quotidien local (le *Sault Star*) et des grands journaux canadiens, Joe Fratelli demeure convaincu d'avoir parlé au nom et dans l'intérêt de ses commettants.

« Je ne regrette rien et ne m'excuserai jamais d'avoir parlé au nom des miens. Ce n'est pas le contenu de notre résolution qu'ils dénonçaient mais le fait que notre geste et notre message nuisaient à leurs projets politiques et ne pouvaient trouver place dans leur programme », dit le guerrier impénitent, cinq ans après la tempête de janvier 90.

L'Italien assimilé

On n'avait averti que la sympathique Joe se mettrait sur la défensive et deviendrait agressif dès qu'on toucherait le nerf sensible du bilinguisme. On a donc commencé l'interview autour d'autres sujets.

Le roi du Soo s'est montré bien renseigné sur la complexe restructuration de sa ville, frappée par la chute du géant Algoma Steel, dont l'effectif est passé de plus de 15 000 cols bleus grassement payés à moins de 5000 copropriétaires d'une entreprise à laquelle ils ont consenti de lourds sacrifices.

Le maire s'est montré capable de vision et d'imagination créatrice, en parlant d'un certain retour du balancier vers les régions éloignées. « Les gens sont fatigués de voyager pendant 90 minutes pour se rendre à leur travail au centre-ville de Toronto ou Montréal ; ils ont peur de la violence qui s'installe dans les métropoles. Avec l'avènement de l'autoroute de l'information, on peut faire ici ce qu'on ne pouvait faire qu'à Toronto,

comme on l'a démontré avec le siège social de Loto-Ontario (un don du ciel qui a apporté 300 bons emplois et, en prime, la venue d'une firme québécoise de fabrication de billets de loterie), dans un milieu où tout coûte moins cher et dans un environnement enchanteur. À nous d'en profiter ! » Un vrai McKenna du Nord ontarien !

Malgré les débuts français de Sault Ste. Marie et bien qu'on soit dans le Nord de la province, aux portes de la contrée franco-ontarienne (Sudbury, Strurgeon Falls, Timmins...), ce sont les Italiens qui forment le deuxième groupe ethnique de la ville : 25 p. cent de la population, contre moins de cinq p. cent pour les francophones.

On trouve une excellente table italienne dans la patrie de Phil et Tony Esposito, qui sont cependant tombés en disgrâce depuis qu'ils ont tenté de vendre la franchise de l'équipe de hockey locale, les Greyhounds, à des intérêts de Detroit. On a même enlevé l'affiche « Bienvenue dans la ville des frères Esposito » qui accueillait jadis le visiteur du Soo. C'est maintenant l'astronaute Roberta Bondar, qui joue le rôle d'héroïne de la ville, d'où est aussi sorti David Johnston, jusqu'à tout récemment recteur de l'université McGill.

Une ville qui affiche hautement son caractère multiethnique, en allignant les armoiries des 22 pays d'origine de ses habitants ! Une ville dirigée par un maire et cinq conseillers italiens sur 12 ; quatre autres étant d'origine polonaise, ukrainienne et estonienne. Ce qui ne laisse que trois conseillers d'origine britannique et aucun d'origine française. Un bien mauvais portrait de famille pour les pays des deux peuples fondateurs.

Fier de cette mosaïque, Joe Fratelli ne se sent aucunement coupable d'avoir, comme la plupart des Italiens du Soo, perdu la langue de ses ancêtres pour mieux devenir canadien,

comme le voulaient ses grands-parents et ses parents. À ses yeux, l'assimilation n'est pas un mal mais un signe de réussite.

Un message de la base

Le temps était venu d'aborder l'épineuse question du bilinguisme, qui avait mis le Soo sur la carte nationale. Les choses se sont alors vite gâtées.

« Ce sont les séparatistes et les journalistes du Québec qui ont déformé et utilisé à leur avantage ce qui s'est passé chez nous. Nous n'avons pas dit au Québec quoi faire quand ils ont décrété le français langue du travail chez eux, ni même quand ils ont banni l'anglais de l'affichage public », fut la première réaction du gentil maire, soudainement transformé en farouche guerrier.

Nous avons alors fait un marché : Joe ne parlerait plus du Québec, mais seulement du trio Soo-Toronto-Ottawa, et je vous dirais ce qui s'était vraiment passé chez lui le 29 janvier 90. Voici donc son interprétation du fracassant incident.

« Il faut situer dans le contexte général de l'époque la résolution déclarant l'anglais langue officielle de la municipalité, à la suite d'une pétition de 25 000 habitants du Soo.

— Sur la scène nationale, on débattait l'accord du lac Meech, qui consacrait la « société distincte » du Québec, province qui, de son côté, bannissait l'anglais dans l'affichage public.

— Sur la scène provinciale, on adoptait la Loi sur les services en français, que David Peterson et Bob Rae voyaient comme le premier pas vers une province bilingue en Ontario.

— Sur la scène locale, un groupe de francophones menait une campagne pour sortir leurs enfants des écoles d'immersion et créer un centre

distinct de services pour les franco-phones.

« C'est dans ce contexte que fut adoptée la résolution du 29 janvier. Il s'agissait d'un message de la base aux autorités de Toronto et d'Ottawa : les gens du Soo ne se reconnaissent pas dans le Canada qu'on voulait leur imposer. Ici, toutes les ethnies sont égales et la langue commune est l'anglais. »

Ni biculturel ni bilingue

La résolution fut ainsi adoptée, dans un climat de tension et de frustration, souvent empreinte d'hystérie paranoïaque (le conseiller Manzo avertissant les gens qu'on s'appropriait à changer le mot « stop » par « avec » (sic), un autre se plaignant de ne voir que l'étiquette française sur les boîtes de fèves au lard...), par 11 voix contre 2 au conseil municipal.

Aux élections qui suivirent, Joe Fratelli obtint 30 000 voix contre les 7000 de Henry Hurdon, un des deux conseillers qui s'étaient opposés à la résolution contre le bilinguisme. Et cet automne, personne n'a osé se présenter contre le roi du Soo.

« Mulroney et Peterson ne sont plus là tandis que Bob Rae a compris qu'il valait mieux ne plus toucher cette pomme de discorde qu'est le bilinguisme. Le message transmis à la nation demeure vrai, cinq ans après la résolution du 29 janvier. Aucun juge, ni éditorialiste, ni politicien ne pourra changer notre réalité », conclut celui qui a préféré la royauté du Soo à la magistrature de Toronto et d'Ottawa.

L'insertion du multiculturalisme dans la symbolique canadienne avait un double but : faire accepter le bilinguisme au Canada anglais et noyer la nation franco-québécoise dans les autres ethnies du pays. Sault Ste. Marie acceptait le deuxième objectif, mais rejetait le premier élément du troc.

Ce fut le message transmis le 29 janvier 90 !

« Qu'est-ce que t'attends pour retourner au Québec ? »

Comme des frères ennemis, Joe Fratelli et Yvon Renaud se sont quittés à tout jamais, le soir des grands couteaux de janvier 90.

Un fossé infranchissable s'est creusé entre ces deux avocats, qui avaient pourtant suivi le même parcours : tous deux issus de familles modestes du Soo, ils revinrent au village après de brillantes études en droit dans les grandes villes du Sud.

Yvon Renaud se souvient comment il était fier de faire partie des associations d'étudiants du Soo à Windsor et Ottawa. Depuis la fatidique résolution du 29 janvier 90, Yvon ne peut plus s'enorgueillir de sa ville natale.

« Pour moi, c'est clair : je ne suis pas de Sault Ste. Marie et ne le serai jamais. C'est la ville de mon mari et de mes enfants, et je n'éprouverai aucun regret si l'on part ensemble », renchérit Lise Besner, fille de Cornwall et plus militante que son mari.

Avec la venue de leurs quatre enfants, maintenant âgés de quatre à 14 ans, les Renaud se sont préoccupés de leur éducation en français. Insatisfaits des cours d'immersion, fréquentés par une majorité d'anglophones qui y im-

posaient leur culture, Yvon et Lise ont tenté de mettre sur pied une petite école vraiment française et de l'intégrer dans un centre multi-service, comme on en trouve dans les villes anglaises du Nouveau-Brunswick.

« Il n'est pas facile de maintenir son français, si l'on marie un anglophone, comme c'est nécessairement souvent le cas ici. La plupart de mes anciens camarades d'école ne me parlent plus en français. Le centre multi-service intégrant l'école paraissait possible pour le village des 2500 francophones du Soo. Mais l'intolérance, la mesquinerie et les relents racistes du milieu ont fait mal, nous ont humiliés et ont fait fuir une trentaine de familles francophones, parmi les plus militantes », raconte le patriote fatigué.

La pire remarque entendue par Yvon au plus fort de la tempête fut cet appel d'une francophone lui disant : « Qu'est-ce que t'attends pour retourner au Québec ? » Yvon ne peut justement retourner au Québec où il n'a jamais vécu. Sa famille et sa pratique professionnelle, fort bien fournies, sont au Soo, dont il peut difficilement se détacher.

Comme un vrai Franco-Ontarien, minoritaire dans la plus riche province du Canada, Yvon est rentré dans le rang, tout en continuant de se battre : c'est lui qui a plaidé et gagné la cause menant à l'invalidation de la résolution du 29 janvier et il vient de déposer, uniquement en français, une mise en demeure contre la compagnie Domtar. Une sourde résistance qu'il aime relier à la foi des pionniers.

« Ça peut être très riche la vie de minoritaire, surtout à l'âge des communications nous reliant aux autres francophones », ne peut s'empêcher de dire le résistant, qui ajoute néanmoins : « Si le Québec se sépare, il faudra peut-être se rapprocher de la frontière ; je ne veux pas que mes petits-enfants me disent *grampa*. »

Les minoritaires ne luttent pas comme les Québécois, comme l'avait indiqué cette bonne dame qui avait sommé Yvon Renaud de s'en aller au Québec. Gisèle Servant incarne bien cette mentalité propre aux Franco-Ontariens.

Née au Québec, immigrée en Ontario en bas âge avec sa famille, Gisèle a travaillé dans les magasins, avec la

mère de Joe Fratelli qu'elle aime bien, a élevé son garçon de 29 ans, a même eu le temps de faire des études universitaires en français, par les soirs, et travaille maintenant dans un poste bilingue au palais de justice du Soo.

« Je ne m'occupe pas de politique. J'aime bien Joe Fratelli et je pense qu'Yvon Renaud avait raison de pousser pour les services en français. Mais ce n'était pas nécessaire de s'affronter, tout aurait pu s'arranger.

« La vie courante se passe en anglais ; on se conditionne et on s'adapte. Après l'école, j'étais plus à l'aise en anglais, mais j'ai gardé mon français et je vais faire en sorte que ma petite-fille de 19 mois, dont la mère est anglaise, en fasse autant. On va toujours être français, car c'est inscrit dans la Charte du Canada et l'Ontario promet de devenir une province bilingue.

« Je visite souvent ma belle-famille, qui habite la ville de Lachute au Québec : certains sont pour et d'autres contre la séparation du Québec. Je me tais quand ils parlent de ce sujet ; ça me rend inconfortable, car je suis attachée au Québec. »

Gisèle est franco-ontarienne comme mon chauffeur de taxi, avec qui j'ai parlé anglais pendant les deux premiers tiers du trajet de l'aéroport au centre-ville de Sault Ste. Marie. Ayant décelé mon accent, il s'est ensuite mis à parler notre commune langue maternelle.

« Ça aurait jamais dû arriver cette histoire de bilinguisme. Fratelli voulait juste s'assurer qu'on ne crée pas de postes officiellement bilingues à la ville. De toute façon, tout le monde ici comprend l'anglais et la moitié des Français ne parlent plus la langue », racontait Maurice.

Au recensement de 90, des 5435 habitants du Soo qui se sont déclarés d'origine ethnique française, seulement 2975 ont revendiqué le français comme langue maternelle, c'est-à-dire 3,5 p. cent de la population d'une ville appelée Sault Ste. Marie. Le pourcentage descendrait encore si l'on passait de la langue maternelle à la langue d'usage au foyer.

Samedi prochain : la gardienne du Canada et le phare de Kanata



Pour de nombreux commerçants et artistes, la surtaxe sur les Immeubles non résidentiels a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Le fardeau fiscal des Montréalais



CLAUDE PICHER

Depuis huit ans, c'est-à-dire depuis que Jean Doré et le RCM sont au pouvoir à l'hôtel de ville de Montréal, les dépenses de l'administration municipale ont grimpé de 48 p. cent tandis que les taxes des contribuables augmentaient de 40 p. cent.

Pendant la même période, l'indice des prix à la consommation a progressé de 27 p. cent.

C'est donc dire que les Montréalais, même en tenant compte de l'inflation, paient beaucoup plus de taxes maintenant qu'en 1986. Encore faut-il préciser que ces données ne disent pas tout.

Il s'agit de chiffres basés uniquement sur les budgets de la Ville, et qui ne tiennent donc pas compte des sociétés paramunicipales, comme l'AMARC, qui administre le parc de la Ronde, la SIMPA, une société immobilière, ou encore la SHDM, un des multiples acteurs qui possèdent dans le logement subventionné.

Ces paramunicipales font toute une différence dans les finances de la Ville. Il y a deux ans, l'ensemble des engagements financiers de l'administration à l'endroit de ses paramunicipales atteignait 90 millions; aujourd'hui, ils dépassent les 400 millions, notamment en raison de fortunes englouties dans des projets comme le Centre de commerce mondial et l'hôtel Intercontinental, l'achat de Blue Bonnets ou les condominiums Chaussegros-de-Léry.

L'an dernier seulement, la Ville a emprunté plus de 200 millions pour

	Indice des prix (Inflation)	Augmentation des dépenses	Taxes (résidentielles)	Compte de taxes (maison de 150 000\$)	Compte de taxes Indexé
1986	100,0	100,0	100,0	2,000 \$	2,000 \$
1987	104,0	107,6	106,6	2,132 \$	2,080 \$
1988	107,9	112,5	112,6	2,252 \$	2,158 \$
1989	113,0	118,6	118,1	2,362 \$	2,260 \$
1990	117,9	124,8	120,3	2,406 \$	2,358 \$
1991	123,5	134,0	128,1	2,562 \$	2,470 \$
1992	125,1	146,1	135,0	2,700 \$	2,502 \$
1993	127,1	148,1	138,9	2,778 \$	2,542 \$
1994	127,0	147,5	140,0	2,800 \$	2,540 \$

Le tableau ci-dessus montre dans quelle mesure vos taxes ont monté depuis huit ans à Montréal. Il rapproche ce chiffre de l'indice des prix à la consommation et fait le rapport avec la hausse des dépenses de l'administration (en excluant les paramunicipales), ainsi que des taxes résidentielles pour une propriété moyenne. Ce sont sans doute les deux colonnes de droite qui sont les plus intéressantes. Si vous êtes propriétaire d'une maison évaluée à 150 000 \$, vous pouvez parfaitement voir à quel rythme la Ville a gonflé votre compte de taxes de 40 p. cent. Vous pouvez ensuite comparer ce qu'il vous en aurait coûté si l'administration Doré s'en était strictement tenue à augmenter vos taxes en épousant la courbe de l'inflation, c'est-à-dire en ne vous accordant aucun répit, mais en s'abstenant de vous assommer...

éponger le service de la dette de ses paramunicipales; c'est donc dire qu'elle en est rendue, comme les gouvernements supérieurs, non plus à emprunter pour financer des immobilisations, mais pour payer l'épicerie.

Officiellement, les dépenses, telles que chiffrées au dernier budget de l'administration Doré, diminuent de 0,8 p. cent. Fort bien. Mais ce chiffre ignore les fonds injectés dans les paramunicipales; s'il fallait en tenir compte, les dépenses (qui seront tou-

tes, finalement, payées par vous savez qui) augmenteraient de 6 p. cent.

Ce n'est pas tout. Lorsque nous parlons d'augmentations de taxes de 40 p. cent, nous nous intéressons uniquement au secteur résidentiel, parce que, pour la majorité d'entre nous, c'est ce chiffre qui demeure le plus significatif. Le compte de taxes moyen des entreprises, de 1987 à 1992, est passé de 7000 \$ à 11 000 \$; l'année 1992 a été particulièrement dure pour les commerçants, qui ont dû faire

face à des hausses de 14,6 p. cent.

On peut comprendre, dans ce contexte, que les entreprises démissionnent en banlieue (et amènent les emplois avec elles). On comptait 42 900 entreprises sur le territoire de la ville de Montréal il y a huit ans; aujourd'hui, elles sont à peine 38 000, presque 5000 de moins.

Il est normal qu'une administration qui augmente ses dépenses plus rapidement que l'inflation, comme l'a fait la Ville depuis 1986, doive aussi

augmenter ses revenus en proportion, et c'est pour cela que les taxes des Montréalais ont grimpé plus vite que la hausse des prix.

Qui blâmer ?

L'administration Doré est prompte à rejeter tout le blâme sur la réforme Ryan, qui a ni plus ni moins pelleté quelque 100 millions de nouvelles dépenses dans la cour de Montréal. Ce raisonnement contient une part de vérité; la réforme Ryan a fait mal à toutes les municipalités. Mais il est un peu court.

Les dépenses de la Ville, en 1994, devaient atteindre 1,885 milliard. Si l'administration Doré, depuis huit ans, s'en était strictement tenue à augmenter ses dépenses au même rythme que l'inflation, sans faire aucune compression, en maintenant les services exactement au même niveau, les dépenses de 1994 ressortiraient à 1,709 milliard. Avec une marge de manœuvre qui dépasse les 176 millions, il y aurait amplement eu de quoi absorber le choc de la réforme Ryan en cours de route. Et ce calcul ne tient même pas compte des paramunicipales.

Il est vrai, par ailleurs, que les taxes municipales ont augmenté partout, et pas seulement à Montréal, comme le soutient l'administration. La question est de savoir si Montréal, où les taxes étaient déjà plus élevées qu'ailleurs, peut soutenir la comparaison. Une récente compilation du journal *Les Affaires*, portant sur 40 municipalités où des élections sont tenues cette année, montre que 26 des villes étudiées ont réussi à faire mieux que Montréal, depuis trois ans, et ce chapitre. L'administration montréalaise n'est pas la pire, mais il est clair qu'elle traîne de l'arrière.

Les huit budgets du RCM

Note : Les budgets de la Ville de Montréal sont déposés à la fin de chaque année (habituellement fin novembre, début décembre), et concernent l'année qui vient. Les dates que vous voyez à gauche se rapportent à l'année du dépôt du budget. Il ne sera pas question, dans cet article, de déficits, parce que les municipalités n'ont pas le pouvoir d'en créer. Ces chiffres ne tiennent pas compte des paramunicipales.

1986 — Le premier budget du RCM est déposé six semaines seulement après l'élection; en principe, il devrait encore porter la touche de l'administration Drapeau-Lamarre, qui travaillait au document depuis plusieurs mois. Mais la nouvelle équipe tient tout de suite à se démarquer de la précédente, et le président du comité exécutif met les bouches doubles pour présenter à temps un budget qui reflète les priorités de la nouvelle équipe.

L'administration avait promis, pendant la campagne, d'abolir la taxe d'eau; elle tient parole dès son premier budget. En revanche, ce sera le premier d'une longue série de budgets inflationnistes. Pour les propriétaires, les augmentations de taxes sont dures à avaler: 6,6 p. cent pour les unifamiliales, 11,6 p. cent pour les duplex, 12,3 p. cent pour les triplex, 8,5 p. cent pour le multifamilial de moins de 11 logements.

1987 — Hausses de taxes moyennes de 5,6 p. cent dans le résidentiel; l'inflation, pour l'année en cause, atteint 3,7 p. cent. Les dépenses grimpent de 4,6 p. cent.

1988 — Ce budget reflète beaucoup plus l'évolution des prix. En fait, en termes réels, il n'est pas exagéré de dire que l'administration accorde une sorte de répit aux contribuables du secteur résidentiel. Leur compte de taxe grimpe de 4,9 p. cent, mais comme l'inflation augmente de 4,7 p. cent, la hausse sera tout à fait raisonnable. Par contre, les dépenses augmentent de 5,4 p. cent, ce qui reporte les problèmes à plus tard.

1989 — Quatrième budget du RCM,

le dernier avant les élections. Les contribuables profitent cette fois d'une baisse de taxes en termes réels, puisque leur compte ne grimpe que de 1,9 p. cent, alors que l'inflation ressortira à 4,3 p. cent. En revanche, encore une fois, les dépenses augmentent sensiblement plus vite que l'inflation.

1990 — Le RCM est réélu. Il entame son deuxième mandat en ouvrant littéralement les vannes. Les dépenses augmentent de 7,4 p. cent, alors que l'inflation sera de 4,7 p. cent. Les taxes résidentielles augmentent de 6,5 p. cent.

1991 — Budget-assommoir. Les dépenses augmentent de 9 p. cent, alors que l'inflation n'est que de 1,9 p. cent. L'administration attribue la moitié de la hausse à la réforme Ryan. Les contribuables passent au hachoir. Hausses de taxes de 5,4 p. cent dans le résidentiel; mais ce sont les secteurs commercial et industriel qui sont le plus frappés, avec des hausses de 14,6 p. cent.

1992 — Le premier budget de l'administration Doré qui n'augmente pas les dépenses plus vite que l'inflation: 1,4 p. cent pour les dépenses, 1,6 p. cent pour l'inflation. Mais les taxes augmentent de 2,9 p. cent dans le résidentiel et de 6,6 p. cent dans l'industriel.

1993 — Huitième budget du RCM, le dernier avant les élections. L'inflation est disparue, les prix reculent même un peu. L'administration Doré-Cousineau diminue ses dépenses de 0,8 p. cent, mais les taxes augmentent de 0,8 p. cent.

Est-ce mieux ou pire en banlieue ?

Attaqués de toutes parts sur le niveau élevé des taxes à Montréal, plusieurs candidats du RCM mentionnent, dans leur publicité, que le niveau des taxes n'est pas plus élevé qu'ailleurs en banlieue, et citent notamment les cas de Longueuil et de Laval.

Ils ont en partie raison.

À évaluation municipale comparable, les contribuables longueillois et lavallois sont effectivement aussi taxés que les Montréalais. C'est aussi vrai pour d'autres municipalités où

les taxes sont particulièrement élevées, comme Saint-Léonard et Dollard-des-Ormeaux. Dans toutes ces villes, pour une maison évaluée à 150 000 \$, le compte de taxes oscille aux alentours de 2800 \$.

Mais il existe aussi beaucoup d'exemples qui vont dans l'autre sens. En fait, dans la plupart des municipalités importantes de la banlieue, qui offrent des services comparables (et parfois supérieurs) à ceux de Montréal, le compte de taxes demeure, toutes proportions gardées, inférieur à celui de la métropole.

Ainsi, toujours pour une maison de même valeur, le compte de taxes jouera dans les 2200 \$ à Anjou et Saint-Laurent, 2000 \$ à Beloeil et Saint-Lambert, 2300 \$ à Boucherville, 2100 \$ à Brossard et Repentigny, 2500 \$ à Pointe-Claire.

Les différences ne sont pas énormes, au plus 800 \$ par année, mais il s'agit là d'un montant que les jeunes couples, quand ils achètent une propriété, doivent considérer: cette différence fait quand même grimper le versement mensuel de 67 \$.

Ce qu'en disent les principaux candidats...

Si il est une chose qui fait l'unité chez les trois principaux candidats à la mairie, c'est que le fardeau des contribuables montréalais est devenu intolérable.

Tous trois s'entendent aussi pour dire que les Montréalais, qui doivent supporter des infrastructures dont profitent largement les banlieusards, et qui sont aussi davantage touchés par des problèmes sociaux graves, constituent un cas à part.

Le maire sortant, Jean Doré, mise énormément sur la négociation d'un nouveau « pacte fiscal » avec Québec. Le projet consisterait, en gros, à revoir la fiscalité municipale à l'avantage de Montréal, possiblement en partageant le produit de la taxe de vente

avec la municipalité. Le nouveau gouvernement québécois s'est montré ouvert à cette suggestion, mais il reste encore beaucoup de modalités à définir. Il est clair que ce nouvel arrangement, qui permettrait à la Ville d'augmenter ses revenus, ne s'appliquerait qu'à Montréal, compte tenu de sa situation particulière.

Les deux autres candidats sont bien d'accord avec un partage de la taxe de vente (ou toute autre forme de revenus), mais proposent aussi d'importantes réductions de taxes.

C'est Jérôme Choquette qui est le plus catégorique. Le programme de son parti prévoit une diminution de taxes foncières de 15 p. cent étalée sur quatre ans, dont 5 p. cent la pre-

mière année. Cela représenterait un manque à gagner de 180 millions, dont 60 millions la première année, que M. Choquette entend récupérer en gelant les salaires de la fonction publique municipale.

Pierre Bourque, de son côté, propose le gel des taxes foncières résidentielles jusqu'en 1996, et l'abolition, en deux ans, de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels. Cela représenterait un manque à gagner de 100 millions, que le candidat de Vision Montréal pense, lui aussi, récupérer en mettant fonctionnaires et cols bleus à contribution.

Jean Doré n'a pas promis de baisses de taxes, et qualifie les propos de ses adversaires d'irresponsables.

Le Japon, autre pays ou autre monde ?

Quand on la connaît mieux, cette terre fascinante nous prend moins souvent au dépourvu

Ci-devant président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Jean Dorion assumera bientôt les fonctions de délégué général du Québec à Tokyo. Il est aussi, et depuis longtemps, un observateur passionné des sociétés de l'Extrême-Orient, une région qu'il a visitée à six reprises. L'été dernier, il séjournait pour la première fois dans la famille de son épouse japonaise, Hiromi Tsunozuka. Ses impressions japonaises, que nous publions à compter d'aujourd'hui, ont été rédigées avant sa nomination.



JEAN DORION
collaboration spéciale

En 1983, j'étudiais le japonais dans une école du quartier Roppongi, à Tokyo. Les élèves venaient de tous les pays et des milieux les plus divers : diplomates, candidats à l'Université nipponne, conjointes d'hommes d'affaires stationnés à Tokyo, missionnaires mormons et hôtesses des bars chic du quartier (des diplômées d'universités américaines et européennes pour la plupart, condamnées au chômage dans leurs pays). Ce petit monde passionnant de diversité n'avait en commun que l'usage de l'anglais et le désir d'en savoir plus sur le Japon et les Japonais, nos sujets favoris lorsque nous nous retrouvions après les cours dans les cafés avoisinants. Bizarrement, nul d'entre nous n'entretenait de relations personnelles avec des Japonais.

Le complot
L'ignore comment, fin juillet le rumeur surgit chez certains d'entre nous : Tokyo connaîtrait un tremblement de terre le 5 août. Le Gouvernement y préparait la population, mais avait donné l'ordre de tenir les étran-

gers dans l'ignorance. La preuve : le *Japan Times* n'en parlait pas, alors que pourtant, Untel avait vu des « nécessaires en cas de séisme » dans un grand magasin. Une autre, dans son japonais raboteux, avait interrogé sa logeuse : la réponse, qu'elle n'avait pas comprise, était d'une longueur inquiétante. Bref, les preuves s'accumulaient. Que faire ? Fuir par train, par avion ? En cette saison, il faudrait se mettre en liste d'attente.

D'abord sceptique, je me laissai gagner peu à peu par l'inquiétude ambiante. Qui consulter ? Gilles Pomerleau, bien sûr, à la Délégation du Québec : trente ans de Japon, une maîtrise parfaite de la langue.

« Jamais entendu parler », me dit-il. « Je sais qu'on fait des exercices de survie en cas de séisme. Naturellement, on ne dérange pas les gens de passage avec ça ».

Onze ans plus tard, je rougis d'avoir pris au sérieux, même brièvement et comme les autres, une rumeur aussi folle. Folle rumeur en effet que celle d'un complot du monolithe social japonais pour tenir les étrangers dans l'ignorance : la sismographie est une science mondiale : l'imminence d'un séisme à Tokyo, prévisible au Japon, le serait partout ailleurs. Et comment la cacher aux étrangers dans un pays où existent des dizaines de milliers de ménages mixtes ?

La psychose collective que nous avions vécue, impensable si

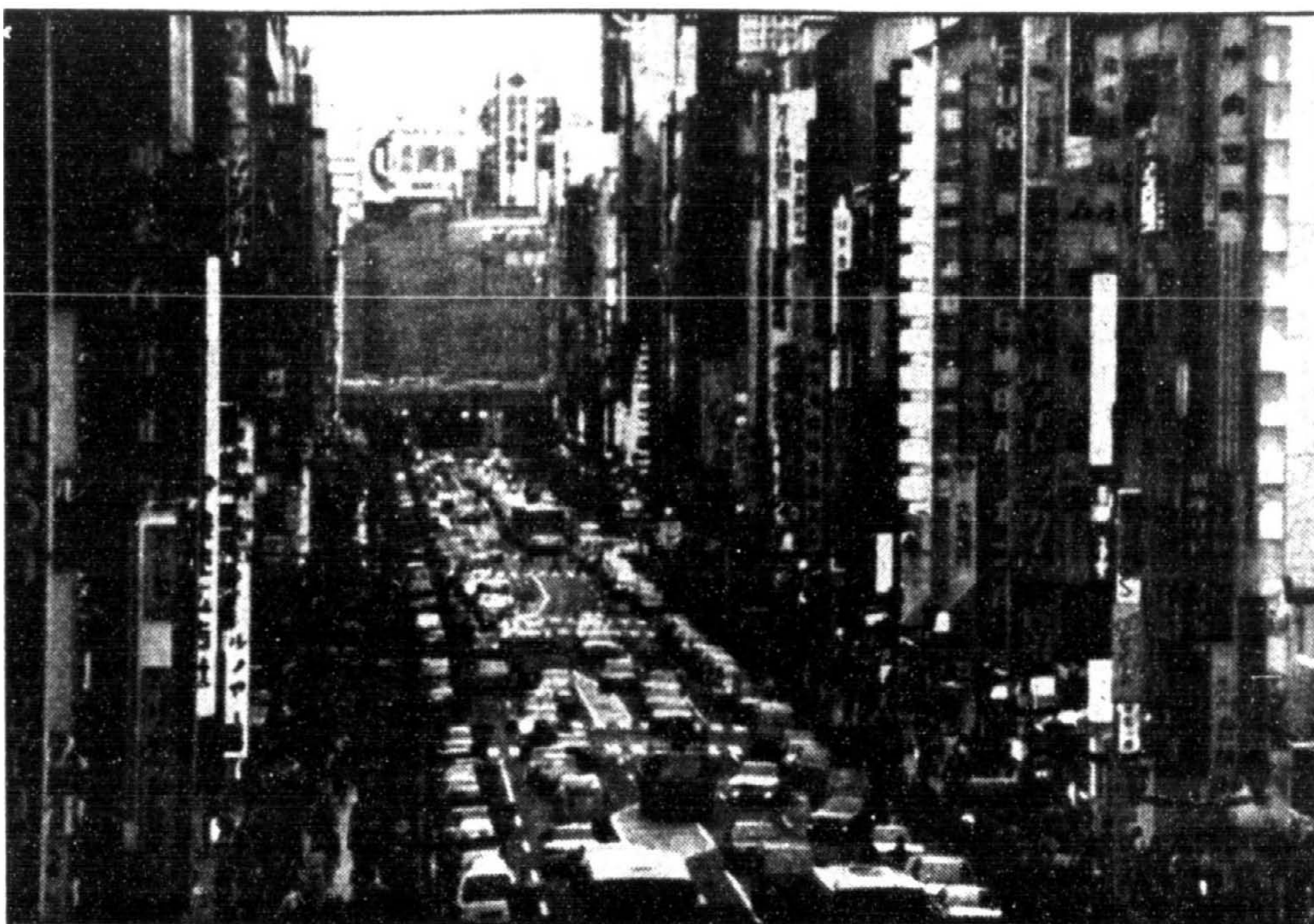


PHOTO La Presse

Tokyo. L'« étranger » est troublé par cette société à certains égards si semblable aux nôtres, par son développement et ses emprunts à l'Ouest, et pourtant, dans la profondeur de sa culture, si différente et si impénétrable.

notre groupe avait résidé en Allemagne ou au Brésil, par exemple, illustre l'insécurité des Occidentaux face au « mystère » japonais. L'idée d'un « complot » national nippon, économique en particulier, sous-tend d'ailleurs toute une littérature qui se veut sérieuse.

La réussite phénoménale d'un pays sans ressources, l'opacité de la barrière linguistique, l'énigme d'une société à certains égards si semblable aux nôtres, par son développement et ses emprunts à l'Ouest, et pourtant, dans la profondeur de sa culture, si différente et si impénétrable (la fa-

çade occidentalisée du Japon rappelle ces miroirs qui, mis entre vous et votre vis-à-vis, ne vous renvoient que votre propre image, alors que lui, de l'autre côté, invisible pour vous, vous observe à sa guise, car les Japonais nous connaissent bien mieux que nous ne les connaissons) voilà ce qui, au fond, dans le Japon, fascine et trouble à la fois l'étranger.

« L'étranger ». Le mot est-il trop fort, sur notre planète toujours plus petite ? « Le Japon est le seul pays où je me suis senti étranger », me confiait Félix Nguyen, un jeune Québécois qui

participait l'an dernier à la « Course destination Monde » de la S.R.C.. Il venait de parcourir douze pays sur quatre continents, et l'Orient ne lui est pas inconnu : ses parents viennent du Vietnam.

Lors de mes premiers séjours au Japon, j'ai aussi éprouvé ce sentiment de me trouver non pas dans un autre pays, mais dans un autre monde ; cela m'arrive encore, mais de moins en moins.

Certes, avoir visité le pays quatre fois en treize ans, y avoir séjourné cinq mois au total, en avoir parcouru toutes les gran-

des villes, les quatre îles principales et d'autres plus petites, par train, bateau, auto-stop, cela ne fait pas de vous un japonologue. Mais à travers les découvertes, les émerveillements, les déceptions parfois, on se retrouve plus proche de ce pays ; il nous emballa autant qu'au début, peut-être plus, mais il nous prend moins souvent au dépourvu.

Le marginal et l'habituel
Bien sûr, certaines institutions et certains comportements nippons désarçonnent le visiteur même le plus rompu aux différences culturelles. Mais encore faut-il savoir distinguer le marginal de l'habituel.

On sera, au minimum, intrigué devant l'étonnante collection de poils pubiens féminins, fruit de l'activité scientifique (?) d'un certain Docteur Kato, mort au début du siècle, et qu'on peut visiter à Uwajima, dans le Shikoku. Chacun des poils figure sous une petite vitrine ornée d'une légende laconique du type « Mlle Keiko, 22 ans, vendeuse, Hiroshima », sans précisions sur les circonstances du prélèvement, ni sur les objectifs du collectionneur. Mais à bien y penser, s'étonnerait-on tellement de découvrir une collection semblable aux États-Unis, à Las Vegas par exemple ? Les Japonais sont cent-vingt-cinq millions et, dans une nation aussi peuplée, la loi des grands nombres autorise à trouver de tout.

Très marginale aussi est cette firme de Tokyo qui, contre honoraires, enverra une famille, bébé compris, visiter périodiquement vos vieux parents, si vous êtes trop occupé pour leur faire rencontrer la vôtre. Sachez que le Japonais moyen est aussi choqué que vous par l'existence d'une telle déviation de la « piété filiale ».

L'étiquette
Après le marginal, parlons de l'habituel : le vrai choc culturel, c'est celui de l'étiquette.

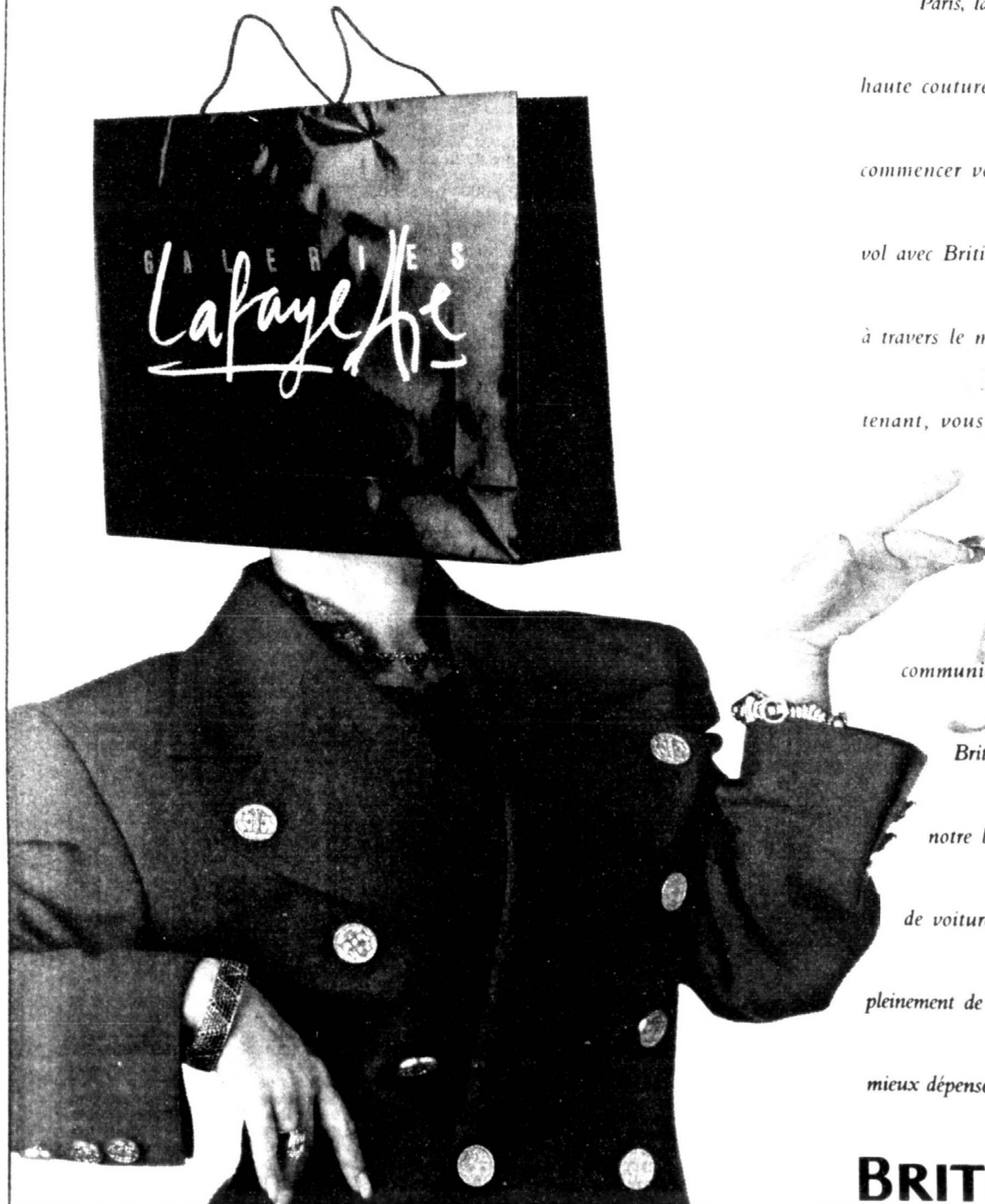
Cent fois plus que la France, le Japon est le pays par excellence des choses qui se font et qui ne se font pas, qui se disent et qui ne se disent pas. Il doit bien y avoir un bouquin, en japonais, intitulé non pas « Mille et une » mais bien « Cent mille et une questions d'étiquette ». La plupart des visiteurs passent à côté de tout cela, les Japonais se montrant très indulgents pour les sympathiques rustaards que nous sommes à leurs yeux. Mais il serait incorrect de trop compter sur cette complaisance lorsqu'on a épousé une Japonaise, qu'on parle un peu la langue et qu'on s'installe pour quatre semaines dans la maison familiale. D'ailleurs, l'étiquette japonaise nous rattrape à tout moment.

L'apporte à ma belle-mère une boîte de chocolats : elle me remercie et entend de les distribuer à toute la famille, en n'oubliant pas d'en placer trois, en offrande à sa propre belle-mère décédée récemment, sur l'autel funéraire qu'elle a fait dresser dans le salon. Toute la famille, dans ce monde et dans l'autre, se régale donc de chocolat, à l'exception de moi, qui adore le chocolat mais n'en reçois pas un morceau.

Le reste donc penaud, mains vides, ne sachant que dire, jusqu'à ce que ma femme m'explique que, dans la culture traditionnelle de Kyoto, il est inconvenant de rendre un cadeau à qui vous l'a offert. Ce serait montrer peu d'appréciation et, en plus, mettre en doute le désintéressement du donateur.

Sur ce deuxième point, voilà une belle leçon pour moi comme pour vous, hypocrites lecteurs, car qui d'entre nous, au moment d'acheter pour des amis des friandises ou des boissons dont il savait qu'il aurait sa part, peut se vanter d'avoir écarté ses propres goûts ?

Vous avez la tête à magasiner ?



Paris, la Ville Lumière, vous attend... là où la

haute couture habille le quotidien. Et pour bien

commencer votre escapade, rien de mieux qu'un

vol avec British Airways, la ligne aérienne préférée

à travers le monde. Et si vous réservez dès main-

tenant, vous ferez l'expérience de notre classe

World Traveller, à compter du prix

incroyablement bas de 598 \$. Veuillez

communiquer avec votre agent de voyages ou

British Airways au 287-9133. Demandez

notre brochure remplie de forfaits de location

de voitures et d'hôtels en Europe puis profitez

pleinement de votre séjour tout en économisant... pour

mieux dépenser, dans les plus belles boutiques de Paris!

BRITISH AIRWAYS

La préférée à travers le monde.

DEMAIN :
L'humilité japonaise

PLUS

Afrique : le développement passe par la démocratie

JEAN-DOMINIQUE LAFAY

L'auteur est professeur à l'Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne

Pendant longtemps, l'aide aux pays africains a été accordée sans conditions politiques. Certes, les décisions d'aide ont pu obéir à des motifs politiques ou géopolitiques inavoués, mais la question des institutions politiques internes n'a jamais été prise en compte explicitement, ni pour l'aide bilatérale des pays donateurs ni pour l'aide multilatérale des organisations internationales.

La « conditionnalité » demeurait essentiellement économique : on exigeait en échange de transferts ou de prêts un assainissement rapide des finances publiques et, à plus long terme, des réformes structurelles du système économique. Ainsi, plusieurs gouvernements ont bénéficié des moyens financiers assurant leur survie politique alors qu'ils bafouaient allègrement les droits personnels les plus élémentaires.

Depuis quelques années cependant, les gouvernements des pays industrialisés et certains organismes internationaux ont sensiblement modifié leur position et tendent à assortir leur soutien financier de conditions « politiques », notamment de l'organisation d'élections « libres et honnêtes ».

Des élections

De nombreux gouvernements africains ont ainsi accepté, bon gré mal gré, de remettre leur sort entre les mains de leurs électeurs nationaux. Dans certains cas, comme au Malawi le mois dernier, le processus électoral s'est plutôt bien passé, avec l'acceptation de sa défaite par le président sortant. Dans d'autres, en revanche, le réveil des anciennes rivalités, ethniques ou autres, a donné lieu à des violences plus ou moins graves, comme au Togo ; il a même parfois franchement tourné au drame, comme au Rwanda.

Sur le plan économique, l'idée commune que les institutions démocratiques constitueraient une entrave spécifique au développement, au moins dans ses premiers stades, est démentie par les études empiriques. Bien au contraire, le taux de croissance d'un pays tend à être corrélé positivement avec son « degré de démocratie » et l'on comprend assez bien pourquoi : l'existence de libertés politiques s'accompagne en général d'une plus grande liberté des échanges économiques et donc d'un rythme de développement plus élevé.

En fait, si l'instauration de règles électorales pose problème dans certains pays en développement, et notamment en Afrique, c'est pour des raisons fondamentalement politiques.

Le vote est un bon moyen de prendre des décisions collectives dans des sociétés possédant un minimum d'homogénéité. Or, séquelles du découpage colonial et de la non-remise en cause des frontières au moment des indépendances, de nombreux pays africains sont intrinsèquement hétérogènes.

Lorsque le pays est composé de deux groupes ethniques d'importance différente, on doit craindre la « tyrannie de la majorité », et ce d'autant plus que la minorité aura exercé auparavant le pouvoir de façon autocratique (cas du Rwanda). Le problème central sera alors de définir préalablement à l'instauration du système électoral un ordre constitutionnel garantissant de façon irrévocable et effective les droits civils et politiques des membres de la minorité.

Tyrannie majoritaire

Lorsque le pays est composé de plus de deux groupes, on peut se trouver face à des situations où aucune proposition ni aucun candidat ne peuvent l'emporter indiscutablement sur les autres.

Ce « paradoxe du vote » est une source de marchandages politiques permanents, de conflits pour contrôler l'ordre du jour et de remise en cause systématique des votes qui perdent alors toute légitimité aux yeux des populations. Ce n'est certainement pas par hasard que les régimes démocratiques en Afrique ont souvent fait preuve d'une grande instabilité.

Si donc les États doivent rester tels qu'ils sont, une conditionnalité politique qui se contente d'exiger la mise en place de systèmes électoraux devient particulièrement délicate.

En fait, face aux risques liés à l'hétérogénéité, il serait peut-être préférable de hiérarchiser les problèmes et de centrer avant toute chose l'attention sur le respect des droits élémentaires de la personne. D'autant que

l'implantation de systèmes électoraux ne peut avoir lieu dans de bonnes conditions que si chacun est d'abord sûr de pouvoir s'exprimer librement et de ne pas être emprisonné (sinon exécuté) par simple fait du prince.

Les organisations internationales ont ici un rôle important à jouer puisque, à la différence de celle des pays donateurs, leur intervention est moins ressentie par les gouvernements et les po-

pulations concernés comme une ingérence. S'il doit y avoir une conditionnalité politique, celle-ci doit exiger en priorité, en échange de l'aide financière accordée, l'instauration dans le pays d'une cour suprême véritablement indépendante, dont les magistrats seraient nationaux mais nommés, rémunérés et protégés par la communauté internationale.

C'est seulement lorsque cette

première étape sera franchie que l'on pourra passer avec un minimum de risques au processus électoral. Utiliser l'arme économique pour obtenir des résultats politiques n'est ni neuf, ni dénué de sens, ni, dans le cas présent, sans justifications éthiques. Cependant, il faut se garder, en fixant des objectifs trop idéalisés, de déconsidérer par ses échecs la cause même que l'on souhaite défendre.

VIETNAM : UN TIGRE UNIQUE EN SON GENRE

entrée libre

LE MARDI 8 NOVEMBRE 1994
DE 15 HEURES À 17 HEURES
À LA SALLE ST-JACQUES DE
L'HÔTEL INTER-CONTINENTAL
360, RUE ST-ANTOINE OUEST,
MONTREAL



Le Vietnam se tourne résolument vers l'économie de marché. À sa façon. Et l'expérience canadienne, dans plusieurs domaines, s'avère utile à ce pays en pleine mutation.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a le plaisir de vous convier à un forum public réunissant quatre des principaux architectes de cette transformation du Vietnam.

Ce forum est organisé par le CRDI dans le cadre d'une tournée canadienne de ces quatre personnalités qui influencent le cours des événements au Vietnam. Il sera animé par Mme Carole Beaulieu, journaliste au magazine *L'actualité*, qui revient d'un séjour de deux ans dans ce pays d'Asie.

VEUILLEZ RÉSERVER VOTRE PLACE AUPRÈS DE JULES NADEAU, À MONTREAL.
TÉLÉPHONE ET TÉLÉCOPIEUR : (514) 744-4545 OU DE PAULINE DOLE,
AU CRDI, À OTTAWA, TEL. : (613) 236-6163, POSTE 2479



JEAN MARCHAND
Président de la Fondation Universitas

JEAN BARRIEAU
B.A. - Mylford Watwin
Sainte-Foy

FRANÇOIS BEAUDOIN
Avocat - Gouv. du Québec
Sainte-Foy

CHRISTIAN BEAUMONT
Diplômé
Élève

MICHEL BERGERON
Avocat - Clarkson Tétrault
Beauport

PATRICIA BERUBE
Pharmacienne
R. Rimouski

MARCO BHERER
Avis. - Consoles Optimo
Clémont

CATHERINE BLAIS
Ingénieure
Sainte-Foy

PAUL BOISVERT
Acteur - Arts Canada Inc.
Montreal

FREDERICK TETU
Prof. philosophie - ONDI
Sainte-Foy

SYLVAIN SAINT-GEORGES
Actuaire - Gouv. du Québec
Sainte-Foy

ODILE SAINT-AMAND
Bacc. St. infirmières
Rouyn-Noranda

FRANÇOIS PROVENCHER
Administrateur - Nadeau
Provencher Ass. Québec

PIERRE PÉRAULT
Pharmacien - Pharm. Perrault
Brossard

SANDRA NADEAU
Étudiante - C.S. Paré
Saint-Marc des Carrières

ESTHER MERCIER
Optométriste - R. Giguère
Opt. Cap. Rouyn

PATRICK MARCOTTE
Programmeur - IBM Canada
Trois-Rivières

BERNARD BOUCHER
Ingénieur - Groupe
Devesto Ltée, Shawinigan

MARTE BRIDEAU
Bibliothécaire prof.
Moncton, N.-B.

ERIC CAQUETTE
Adm. - Dubois Capital
& Cie Ltée, Québec

ROBERT CAQUETTE
Ingénieur - Bombardier
Montreal

DANIELLE DARVEAU
Psychologue - Rel. publ.
SERI, Bois-James

MARTIN DELAGE
Médecin - Hôpital Laval
Cap-Rouge

CLAUDE DIONNE
Adm. Marketing - CDW Inc.
Québec

CHANTAL DUBÉ
Tech. Inf. Labor Medical
St-Jean-Port-Joli

STEPHANE GAMACHE
Invc. - Com. Fil. de Marie
Rimouski

MICHEL FORTIN
Adm. - Dist. BTL Inc.
Alma

MARC-ANDRÉ DUCLOS
Sous-Publie - Estrie
Sherbrooke

DÉJÀ 30 ANS!

C'est la vie! Nos petits d'hier deviennent les grands d'aujourd'hui... Et souvent bien plus vite qu'on ne le pense!

Parmi nos jeunes adultes d'aujourd'hui, plus de 5 000 d'entre eux ont déjà profité de 25 millions de dollars en bourses d'études universitaires ou collégiales offertes par le programme de Régime Enregistré d'Épargne-Études de la Fondation Universitas du Canada. Et ce ne seront pas les derniers à en profiter puisque la Fondation a encore plus de 68 millions de dollars en réserve.

Depuis 30 ans, la Fondation Universitas œuvre pour aider parents et grands-parents à préparer un meilleur avenir pour leurs enfants. Créé en 1964, cet organisme à but non lucratif a mis sur pied un plan d'épargne-études spécialement conçu pour alléger le fardeau financier que représentent des études post-secondaires, et ce, quel que soit le revenu des parents. Ainsi, plus de jeunes peuvent compléter un programme d'études supérieures sans autre souci que l'excellence de leurs résultats scolaires.

Trente ans à préparer l'avenir des générations futures, ça se fête! C'est pourquoi la Fondation Universitas a décidé de vous présenter 30 de ses boursiers-bénéficiaires des dernières années; 30 jeunes qui en ont long à dire sur ce que la Fondation Universitas a fait pour leur avenir.

- Offrir la possibilité de poursuivre des études universitaires c'est le plus beau cadeau que des parents puissent faire à leurs enfants.
- J'aimerais remercier mes parents d'avoir contribué à la Fondation Universitas. Maintenant, comme parent, c'est à mon tour de participer à cet excellent programme.
- Les frais réduits d'éducation sont choses du passé. La Fondation Universitas offre un bon moyen de réduire et de répartir ces coûts tout en restant très flexible au niveau du choix d'éducation.
- La Fondation m'a permis de bâtir mon avenir et permettra à mon enfant d'en faire autant.

Faites une place à vos enfants dans le monde de demain, demandez plus d'information au sujet du programme de Régime Enregistré d'Épargne-Études de la Fondation Universitas du Canada. Joignez-vous aux 50 000 parents qui ont déjà fait confiance à la Fondation Universitas.

Pour plus d'information, renseignez-vous auprès de la Fondation Universitas du Canada, 3005, de Maricourt, Sainte-Foy (Québec), G1W 4T8. Téléphone: (418) 651-8975. Télécopieur: (418) 651-8030.



MONTRUSCO & ASSOCIÉS INC.

Montrusco est fière d'agir à titre de gestionnaire de portefeuille auprès de la Fondation Universitas du Canada

Groupe Solidarité-Unique

La Fondation Universitas est distribuée exclusivement par Uniscour Inc., une filiale du Groupe Solidarité-Unique

NATCOM

PUBLICITÉ & PROMOTION

Bélanger Sauvé
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
AVOCATS

AVIS AUX MEMBRES

Les procureurs des ex-employés de J. Pascal Inc., membres du recours collectif intenté contre les anciens administrateurs de la compagnie, ainsi qu'à l'encontre de l'actif de la compagnie faillie administrée par Coopers & Lybrand limitée, désirent et doivent informer les ex-employés de la transaction de règlement intervenu dans ce dossier.

Les assureurs des administrateurs paieront au syndic une indemnité équivalente à 84% des montants réclamés à titre de salaires (ce qui comprend également les vacances, congés de maladie, plan médical, etc.) et seront subrogés dans les droits des ex-employés à l'égard de l'actif de la compagnie faillie pour la totalité du montant brut payé aux ex-employés.

Le syndic, quant à lui, paiera aux ex-employés, en sus du montant versé par les assureurs des administrateurs, 50% des montants dus à titre de préavis, lequel est calculé en vertu de la Loi sur les normes du travail en ce qui a trait aux employés du Québec et du Labour Standard Act de l'Ontario en ce qui a trait aux employés de l'Ontario.

Il est à noter que le maximum des indemnités que les assureurs des administrateurs et le syndic devront payer est de 1 350 000 \$ à titre de salaires et de 1 450 000 \$, à titre de préavis. Cependant, si la totalité des réclamations excède le montant maximum alloué, l'indemnité payable à chacun des membres sera établie au prorata.

Ces montants représentent la totalité des indemnités qui seront payables aux ex-employés.

Les honoraires juridiques seront retenus à même le montant total du règlement et correspondront à une somme d'environ quarante dollars (40 \$) par membre.

IL EST EXCESSIVEMENT IMPORTANT que tous les ex-employés fassent parvenir leur changement d'adresse, s'il y a lieu, chez Coopers & Lybrand limitée, au 1170, rue Peel, bureau 330, à Montréal (Québec) H3B 4T2.

Le paiement des montants dus aux ex-employés s'effectuera, par la poste, dans les quarante-cinq (45) jours, à moins que le tribunal, qui doit statuer sur la nécessité ou non pour le syndic d'effectuer les retenues à la source, n'ait pas rendu de décision finale. Dans une telle éventualité, le paiement s'effectuera dans les dix (10) jours d'un tel jugement final.

La transaction de règlement demeure soumise à l'approbation du tribunal.

02480118

PLUS

Le pouvoir de l'État-nation

KAMAL S. SHEHADI

Spécialiste des conflits et guerres ethniques, l'auteur prépare un doctorat en sciences politiques à l'Université de Columbia. Il a écrit ce texte pour le Réseau World Media

Depuis l'implosion de l'URSS, en 1991, plus de vingt nouveaux États ont déclaré leur indépendance et luttent toujours pour établir ou affirmer leur pouvoir et leur souveraineté. La majorité de ces nouvelles

nations sont actuellement déchirées par des guerres civiles, ethniques, régionales ou sont sur le point de vivre un conflit de ce type.

Ainsi, sur les 24 États qui ont vu le jour depuis la dislocation de l'URSS, de la Yougoslavie, de la Tchécoslovaquie et de l'Éthiopie, six sont ravagés par des guerres civiles : l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Géorgie, la Moldavie et le Tadjikistan. Dans tous ces pays, l'État n'a pu affirmer son autorité et s'imposer dans le territoire qu'il revendique. Les 18 autres

sont parvenus à former des nations, mais des conflits risquent d'éclater en Erythrée, en Estonie, en Macédoine, en Ukraine et même en Russie.

Pour résumer l'expérience européenne, l'historien Charles Tilly a écrit : « La guerre a fait l'État, et l'État a fait la guerre. » Actuellement, l'utilisation de la force domine toujours la création et la défense d'un État, de ses frontières et de sa population. À elle seule, la force ne construit pas des États-nations, mais elle peut les créer et les détruire.

La lutte pour le pouvoir

Les nouvelles nations sont les plus vulnérables au danger de guerres civiles ethniques, car elles sont trop faibles pour surmonter les divisions présentes dans leur société (comme c'est le cas au Tadjikistan) ou considérées comme illégitimes par une grande partie de la population. Dans les deux cas, les citoyens recherchent la sécurité et le pouvoir au sein de leur ethnie et les divisions politiques déclenchent des conflits ethniques. L'ethnie qui s'estime défavorisée s'engage dans une lutte armée pour établir sa propre nation.

Ainsi, les Arméniens du Haut-Karabakh ne voulaient-ils plus appartenir à la république soviétique d'Azerbaïdjan. Lors de l'accession de cette république à l'indépendance, ils ont rejeté l'hégémonie azérie dans leur enclave et établi leur propre nation. Les Serbes de Croatie et de

Bosnie-Herzégovine craignaient également de devenir une minorité et de perdre ainsi les privilèges dont ils bénéficiaient sous le régime fédéral de l'ex-Yougoslavie. Quand l'indépendance de la Croatie a été reconnue par la Communauté européenne, un tiers de son territoire était contrôlé par les Serbes. Aujourd'hui, les Serbes contrôlent également 70 % de la Bosnie. De même les Ossètes (du Sud) et les Abkhazes contrôlent des territoires revendiqués par la Géorgie, tandis que des ethnies russes, appuyées par la 14^e Armée russe stationnée en Moldavie, ont créé la République indépendante du Dniestr sur la rive gauche du fleuve du même nom.

L'idéologie « nationale-ethnique » définit la « nation » comme étant une communauté politique partageant des racines historiques, une langue, une culture ou une religion. Cette idéologie naît souvent des craintes de groupes ethniques angossés à l'idée d'être intégrés dans une nation dominée par une autre ethnie. Ces craintes sont particulièrement présentes quand les deux groupes ethniques ont une longue tradition de conflits, comme c'est le cas entre Arméniens et Turcs ou entre Serbes et Croates.

Le nationalisme ethnique peut apparaître comme un instrument pour consolider l'État, mais en réalité il produit l'effet inverse en poussant les autres groupes ethniques à se défendre ou à intensifier leurs revendications politiques. Ainsi l'ancien président géorgien Zviad Gamsakhourdia a-t-il incité les Ossètes et les Abkhazes à affirmer leur propre nationalisme. De plus, ce nationalisme exclut les autres ethnies alors même que le nouvel État a besoin de leur soutien pour renforcer sa légitimité. Le VRMO, l'Organisation intérieure révolutionnaire macédonienne, a aliéné les Albanais, représentant environ 21 % de la population de la république de Macédoine. Ils réclament maintenant l'autonomie territoriale de l'ouest de la République. Cette politique permet également aux dirigeants et à la population d'ignorer les problèmes internes les plus urgents. C'est le cas du nationalisme serbe du président Slobodan Milosevic ou de celui du président croate Franjo Tudjman, qui ont tous deux détourné l'attention de leurs populations des questions posées par la démocratisation et l'évolution économique de leurs pays.

Quand le puissant voisin veut prendre le pouvoir

Les nouvelles nations peuvent être menacées par un voisin puissant qui ne reconnaît pas leur indépendance ou les nouvelles frontières internationales. Les 15 républiques nées de la dissolution de l'URSS ont toutes reconnues leurs frontières comme étant internationales. Cela n'a pourtant pas empêché la Russie de soutenir les mouvements sécessionnistes en Moldavie et en Géorgie alors que l'Arménie appuyait les revendications autonomistes des Arméniens du Haut-Karabakh.

Les menaces pesant sur ces jeunes nations sont exacerbées quand des différends frontaliers s'ajoutent aux problèmes des minorités nationales. Un voisin puissant aura tendance à soutenir les revendications sécessionnistes de certains habitants afin de créer un terrain favorable à une intervention militaire. Les sécessionnistes peuvent compter sur le soutien du peuple voisin et même sur son appui direct. Le rôle des Serbes en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, par exemple, n'est pas très différent de celui des Russes en Moldavie et en Géorgie.

Pour assurer la survie de leur nation, les dirigeants des nouveaux États doivent donc reconnaître les liens qui existent entre politique nationale et politique régionale. Ils doivent choisir entre la « Gloire » de la nation ethnique à laquelle ils appartiennent et la survie de l'État qu'ils tentent d'édifier.

Assurer la « Gloire » de leur nation ethnique, c'est pratiquer une politique qui divise le pays et qui peut amener à une partition de facto. C'est également se proclamer le protecteur des minorités nationales soeurs. La Hongrie protège la minorité hongroise en Roumanie et en Slovaquie, l'Albanie fait de même avec les Albanais du Kosovo et de Macédoine, la Russie soutient les minorités russophones dans toutes les anciennes républiques de l'ex-URSS, d'où une menace évidente pour la sécurité régionale.

En revanche, la consolidation d'un État nécessite des compromis difficiles et pénibles, acceptés par l'ensemble de la population, mais nécessaires à la création d'un système politique : le partage du pouvoir, l'autonomie culturelle et territoriale ainsi que le fédéralisme ou le confédéralisme. Elle impose une politique étrangère réaliste : les États faibles doivent accepter leurs voisins plus puissants, qui pourraient saper le processus d'intégration des différentes ethnies. Quand ce processus prend de l'ampleur, alors l'État devient plus fort et donc plus indépendant.

LONDON • SARNIA • WINDSOR • QUÉBEC • MONTRÉAL • OTTAWA • BROCKVILLE • KINGSTON • BELL

NE MANQUEZ PAS LA FÊTE. ALLEZ-Y !

Ne manquez pas les week-ends de VIA. Des mini-vacances abordables grâce au rabais de 25 % applicable aux aller-retour les vendredi et dimanche. Pour en savoir plus, appelez votre agence de voyages ou VIA Rail™ au 871-1331.

WEEK-ENDS 25% DE RABAIS

VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI

VIA

CONDITIONS : Achat 5 jours à l'avance minimum. Rabais supplémentaire de 10% pour les aînés et jusqu'à 50% pour les étudiants (24 ans et plus). Valable jusqu'au 28 fév. 1995 (sauf du 15 déc. 1994 au 5 janv. 1995). Sièges limités. © 1994 VIA Rail Canada Inc. * Marque déposée de VIA Rail Canada Inc. ** Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.

ALCOOL BROQUE

SI C'EST UN PROBLÈME DANS TA VIE, JE SUIS PRÊT À T'AIDER. **PAUL AQUIN** ET SON PERSONNEL (514) 229-3426 TÉLÉCOPIEUR 229-7882

DEPUIS 1978

PAVILLON GRAND ELAN

4171, RUE ROLLAND, C.P. 119 MONT-ROLLAND (QUÉBEC) J0R 1G0
IL Y A UN SEUL ET UNIQUE PAVILLON GRAND ELAN À MONT-ROLLAND



La STCUM prend sa place dans le trafic.

AVEC DEUX NOUVELLES VOIES RÉSERVÉES SUR LA RUE SHERBROOKE EST ET SUR LE BOULEVARD NEWMAN, LE RÉSEAU DES VOIES RÉSERVÉES DE LA STCUM S'ÉTEND MAINTENANT SUR PLUS DE 40 KILOMÈTRES.

Plus que jamais, les usagers de la STCUM ont la voie libre à l'heure de pointe. Dès le 31 octobre, la famille des voies réservées s'agrandira avec la venue de deux nouvelles voies réservées : la voie réservée Sherbrooke, dans l'est de Montréal, et la voie réservée Newman, à Ville de LaSalle. La voie réservée Sherbrooke s'étendra sur 2 km, entre l'avenue Georges V et la rue Honoré-Beaugrand, tandis que la voie réservée Newman s'étendra sur 3,2 km, entre la



9 VOIES RÉSERVÉES (PIE-IX, CÔTE-DES-NEIGES, DU PARC, RENÉ-LÉVESQUE, CRÉMAZIE, HENRI-BOURASSA, SAUVÉ, SHERBROOKE EST, NEWMAN)

90^e Avenue et le boulevard Angrignon. Ces deux nouvelles voies réservées faciliteront l'accès direct aux stations de métro en plus de faire profiter les usagers d'une réduction de leur temps de déplacement. Elles favoriseront également une plus grande régularité du service, pour un meilleur respect des heures de passage des autobus. Pour obtenir plus de renseignements, composez A-U-T-O-B-U-S et nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

PRENDRE L'AUTOBUS, C'EST INTELLIGENT. **STCUM**

PLUS

Les apprentis-sorciers du surarmement

NATALIE J. GOLDRING
Réseau World Media

Les marchands d'armes ont un pouvoir sans contrôle, malgré la fin de la guerre froide et les perspectives d'un « Nouvel Ordre mondial » ouvertes après la guerre du Golfe. Les conflits régionaux se poursuivent sans relâche, alimentés par un déferlement de plus en plus important d'armes et de transferts technologiques.

La fin de la guerre froide à l'aube des années 90 constituait une véritable occasion de réduire les ventes internationales d'armes, des avions de chasse aux chars, en passant par les missiles et les bâtiments de guerre. Mais les fournisseurs ont poursuivi leurs ventes à l'étranger afin de compenser la baisse des commandes de leurs propres armées. Après la guerre du Golfe, nombreux sont ceux qui appelaient à une réduction des ventes, revendications qui n'ont pas été suivies d'actions. Au contraire, la demande en armement de pointe n'a cessé d'augmenter au Moyen-Orient. Les inquiétudes des pays de la région et la pression économique exercée sur les fournisseurs ont créé une puissante dynamique de vente. Les pays du Moyen-Orient ont également utilisé les ventes d'armes pour « récompenser » les nations les ayant soutenus pendant la guerre.

Certains pays hésitent à acheter du matériel russe à cause de l'incertitude qui plane sur la fourniture de pièces détachées. Afin de rendre ses armes plus compétitives sur le marché international, la Russie envisage de vendre le savoir-faire nécessaire à la construction d'avions de chasse de pointe à d'autres nations comme la Chine, l'Inde et l'Iran, pays qui seraient ensuite capables de produire des avions modernes et les exporter.

Risques accrus de conflits
Si le marché des armes continue d'échapper à tout contrôle, la course aux armements sera encouragée en Asie, en Europe du Sud et au Proche-Orient. Les fournisseurs risquent de constater que cet élan a créé des ennemis fort bien équipés. La guerre du Golfe a montré le risque du processus. Tant qu'ils le pourront, les producteurs d'armes se serviront des exportations pour compenser le manque à gagner lié aux réductions du budget de leur défense nationale.

Ces ventes incontrôlées augmentent les risques de conflit, mais aussi le niveau de destruction à redouter en cas de guerre et le risque de pousser les pays fournisseurs à l'affrontement armé pour le compte de leurs clients.

Les États-Unis dominent le marché de l'armement. En 1991, ce pays a fourni plus d'armes conventionnelles que l'ensemble des autres pays producteurs, et presque autant qu'eux en 1992. Le ministère américain de la Défense est d'ailleurs en train d'annuler des commandes d'armes, ses propres troupes étant déjà très largement équipées. Une part de son budget est par ailleurs réservée à la prochaine génération d'armes. Mais dans le même temps, la défense américaine se lance dans l'exportation afin de préserver les usines d'armement.

Un seul moyen permettrait d'endiguer cette dérive : les fournisseurs pourraient collaborer pour réduire simultanément la demande en armement de pointe et les ventes. Comment ? En soutenant les négociations régionales visant à réduire les risques de conflit, ainsi qu'en procédant à un ajustement économique et à des programmes de conversion nationaux efficaces.

On attend toujours ce type d'initiative. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Chine, la France et la Russie, qui sont les principaux producteurs d'armes) se sont rencontrés à plusieurs reprises en 1991 et 1992 pour discuter de la limitation des ventes d'armes. Ils se sont simplement mis d'accord sur des « directives » entérinant leur anciennes pratiques. Les discussions ont été interrompues à la mi-92 avant d'être finalement rompues en septembre 1992, lorsque l'ancien président Georges Bush a annoncé la vente de 150 avions de chasse F16 à Taiwan. Une décision qui a donné à la Chine une excuse pour rompre les discussions... qui n'ont toujours pas redémarré.

Alors que la Chine dénonçait la vente des F16 américains à Taiwan, la France vendait des Mirage à Taiwan et la Russie négociait la vente de chasseurs de pointe Su27 et MiG31 à la Chine. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité auraient pu se consulter sur ces ventes. La défense chinoise et taïwanaise aurait été mieux assurée par un accord stipulant que les deux pays abandonneraient l'achat d'avions de chasse de pointe. Au lieu de cela, chaque pays a recherché le profit à court terme, et la course aux armements a franchi une nouvelle étape en Asie.

Il est possible que les négocia-

tions de paix au Moyen-Orient finissent par entraîner la réduction de la demande d'armements sophistiqués. Malheureusement, pour le moment, la demande reste toujours aussi élevée. La signature de l'accord historique entre Israël et l'OLP aurait pu aboutir à un allègement des carnets de commandes. Or Israël a exprimé son intérêt pour des F15 extrêmement sophistiqués. Sur les raisons de ce choix — Israël ayant longtemps hésité entre le F16 et le F18 — un observateur a répondu que la paix régionale permettait à l'État hébreu de se concentrer sur des menaces plus lointaines, notamment l'Iran...

Les gouvernements et les industriels doivent absolument éviter de traiter les ventes d'armes comme des produits comme les autres. Ces exportations ne sauveront pas l'industrie de la défense des pays dont les dépenses militaires sont réduites. Mais l'instabilité accrue, l'armement d'un ennemi potentiel et l'escalade dans la course aux armements plaident en faveur de leur limitation. Les échéances électurales, et la nécessité de maintenir l'emploi favorisent les ventes d'armes. En réalité, c'est toute la perception de la sécurité internationale qui doit être révisée. Tant que les ventes d'armes serviront de repère aux relations bilatérales et que l'armement de pointe sera l'indice du prestige d'une nation, le problème demeurera entier.

Congrès annuel conjoint 1994

23-24-25 novembre

Centre Sheraton Montréal

ASSOCIATION OF CANADIAN VENTURE CAPITAL COMPANIES
ASSOCIATION CANADIENNE DES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT EN CAPITAL DE RISQUE

RÉSEAU CAPITAL

Partenariat international, la voie rapide vers le succès

25 conférenciers du Canada, de Singapour, de la France et des États-Unis participeront aux plénières suivantes:

Situation et tendances de l'industrie du capital de risque nord-américaine et à l'échelle internationale
Comment réussir des alliances d'entreprises et un partenariat international ?

Les avantages du partenariat financier international
Alliances commerciales internationales : Comment réaliser un partenariat d'affaires gagnant

Du démarrage à l'émission publique : Profil contemporain d'un portefeuille gagnant

Mission mondiale. En route vers le succès...

Le conférencier au déjeuner-causerie du 24 novembre 1994 sera

monsieur Guy Savard, président et chef de l'exploitation - Caisse de dépôt et placement du Québec.

EN COLLABORATION AVEC

50 BFD FSDB

Air Canada • Banque Nationale du Canada • Crocus Investment Fund • Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) • Fonds des travailleurs et travailleuses Inc. • Inno-Centre • Lapointe Rosenstein • Mintz & Partners • Working Opportunity Fund Ltd.

BCE Ventures • Caron Bélanger Ernst & Young • Desjardins Ducharme Stein Monast • Heenan Blaikie • Industrie Canada • Innovatech Grand Montréal • Investissement Desjardins • KPMG • La corporation placements Banque Royale • Le Groupe Mallette Mahou et Arthur Andersen • McCarthy Tétrault • Investissements Novacap Inc. • Quorum Funding Corporation • Raymond, Chabot, Martin, Paré • Richardson Greenshields of Canada • Scotia McLeod • Soquia • The Financial Post • Vencap Equities Alberta Ltd.

La Presse

Inscription: Réseau Capital (514) 334-9688 ou ACSICR (416) 487-0519

VENTE D'Halloween



NEON 1995 4 PORTES **11 640\$***
OU **249\$**** par mois 30 mois

PLYMOUTH VOYAGER 1995

Ensemble 24T **18 495\$*** OU **340\$**** par mois

LAURENTIEN PLYMOUTH CHRYSLER **335-0500**
2525, boul. Laurentien



Pyramide de Tajin, Papandá - Mexique

Bruny Surtin, champion du monde en saut, 60 m

NOUS PASSONS SALUER NOS VOISINS DE MEXICO TOUS LES JOURS.

Dans un monde où les barrières se lèvent, où les peuples se voisinent, Canadien

simplifie maintenant vos déplacements vers Mexico en vous offrant un vol quotidien à partir de Montréal.

Départ l'après-midi à 16h50 dans le confort d'un Airbus A320. Une seule corres-

pondance à Toronto et nous vous déposons dans la capitale mexicaine frais et dispos pour vaquer à vos affaires.

Canadien

LA VOLONTÉ D'ALLER ENCORE PLUS LOIN

Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International Inc.



Votre prime Clinique :

Image moderne parfaite

À l'achat de 17,50 \$ ou plus de produits Clinique.
En vigueur jusqu'au 12 Novembre.



« Image moderne parfaite », cadeau de Clinique, fait l'objet d'un grand événement. Votre prime de six produits offerts dans une charmante petite trousse à maquillage comprend: • Émulsion hydratante tellement différente, 20 ml • Hydratant surpuissant gel concentré extrême, 7 ml • Gel hydro-démaquillant, 30 ml • Rouge à lèvres adoucissant • Rouge à lèvres longue tenue • Peigne - Miroir.

Une prime par personne, jusqu'à épuisement des stocks.



Planifiez le renouveau de votre peau

Crème rénovatrice, merveille du renouveau de Clinique, pénètre l'épiderme et par son action continue aide à renouveler, à restructurer la surface de la peau et à lui donner une apparence plus fine. Particulièrement efficace pour combattre le teint terne, la peau sèche et pour réparer les dommages causés par les méfaits du soleil.

Crème rénovatrice	30 ml	21 \$
Crème rénovatrice	60 ml	35 \$



LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

JOLIMENT AVANTAGEUX